

le trait ***** d'union

N°10



BULLETIN MUNICIPAL 1992 ***

*** SAUGNAC ET CAMBRAN

** LE MOT DU MAIRE ...

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

après le superbe "Sanguac en Europe" du 6 juillet, ma fonction de maire m'a valu d'être le dépositaire de nombreux messages de félicitations. Il n'est malheureusement pas possible de vous les livrer tous, vous, leurs destinataires.

Qu'ils émanent de la sous-préfecture, du conseil général, de l'évêché, de mairies voisines, de la presse ou de simples particuliers, ils louaient tous — et la sincérité de leur émotion était évidente — les qualités artistiques et techniques, la beauté des décors et des costumes, le professionnalisme de tant d'amateurs bénévoles, la valeur éducative et l'enchaînement des sujets... Ils tressaient une gerbe de compliments propres à vous faire rougir de plaisir et de fierté.

Le plus surprenant était l'étonnement manifesté par beaucoup de voir toute une population, à travers l'ensemble de ses associations, se rassembler pour une œuvre commune. "Chez nous, ce serait impossible..." Ils ont tort puisque nous l'avons fait. Et pour avoir su dépasser nos différences et nos divergences, additionner nos énergies et nos talents, nous avons connu le bonheur de la réussite.

Ma fonction de maire me vaut aussi l'honneur de me faire votre interprète pour remercier avec enthousiasme les membres du comité d'organisation qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et surmonté toutes les difficultés et pour oser souhaiter qu'après avoir repris leur souffle, ils nous entraînent encore dans une nouvelle aventure passionnante.

Bonne année à chacun d'entre vous.



Et bon dixième anniversaire
au TRAIT d'UNION!

* INFORMATIONS MUNICIPALES *

* REALISATIONS *

La fin d'année se prête aux bilans. Faisons donc celui de l'action communale au cours des mois écoulés.

FORET

Dans ce domaine le principal investissement a été l'achat de 3 100 jeunes chênes (6 250 F) plantés à proximité de la décharge, sur une partie de la parcelle 5, qui avait été préalablement disquée et labourée.

À Cambran la parcelle 1 (4 hectares) a également été disquée.

À Saugnac la plantation de chênes de la parcelle 6 (11 hectares) a été débroussaillée et girobroyée. L'ensemble de ces travaux a coûté à la commune 22 841 francs.

Il faut ajouter à cela le nettoyage par les cantonniers de la parcelle 16 section C, à Arzet, plantée de chênes rouges (1 hectare). De plus des rigoles ont été creusées à la plantation de carolins à Cambran, ainsi qu'au Courant.

Mais, si notre forêt a été source de dépenses, elle a aussi permis à la commune d'obtenir quelques revenus substantiels grâce à des ventes :

- un lot de peupliers, parcelle 38 de CAMBRAN (101 000 francs)
- un lot de peupliers, parcelle 70 d'Arzet (53 000 francs)
- un lot de chênes à Arzet (12 500 francs).

N'oublions pas non plus que les Saugnacais ont pu se procurer du bois de chauffage : du chêne, à 89 francs TTC le stère.

VOIRIE

Deux portions de routes ont été refaites, en enduit tri-couche, toutes deux à Arzet :

- celle du Courant, de Laxoudebaigt à Lahaout.
- celle de Pouillon, depuis Plantacode.

Par ailleurs des travaux ont été réalisés sur le chemin de terre qui conduit à la maison "Constantine" (rue Alex Lissal) en vue d'un goudronnage ultérieur : démolition d'un mur, curage du fossé, constitution d'une assise.

Enfin, plusieurs fossés ont été curés :

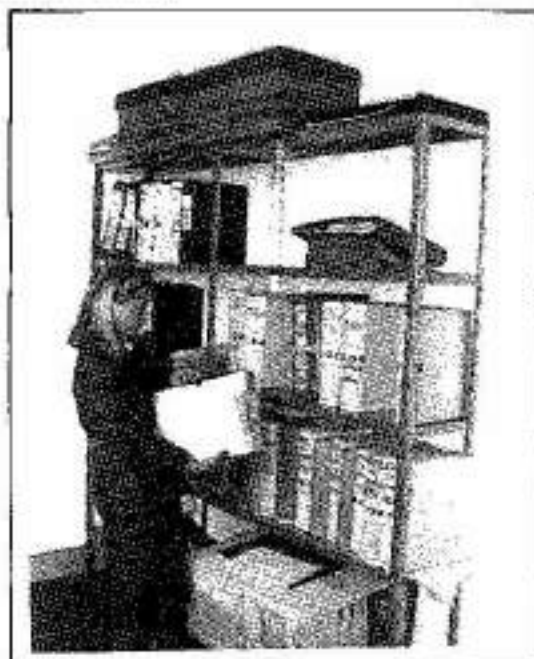
- route de Portedijoux, à Cambran, sur environ 150 mètres.
- rue de l'Égalité, du cimetière à l'Arriou.
- route de la Forêt, du P.N.22 à Lehoudie.
- route du Conte, de la propriété Descaux à la propriété Hubschman.

BATIMENTS

Premiers Locaux communaux ont été l'objet de réfections :

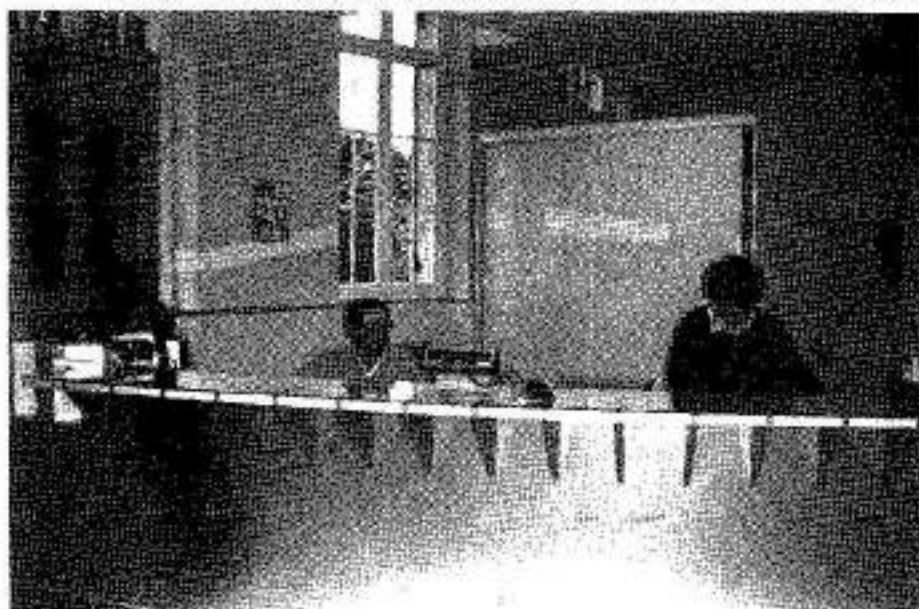
- à la salle polyvalente les 78 tubes de néon, usagés, ont été changés et un point lumineux a été installé à l'extérieur (3 690 francs).

- au premier étage de la Mairie, deux pièces ont été aménagées pour y entreposer les archives (7 105 francs).



- à la cantine les peintures intérieures ont été refaites (12 628 francs).
- à l'école il a fallu modifier un regard (5 170 francs). La clôture, mise en place par les cantonniers, et le matériel acheté pour la construction de la "pyramide-jeu de billes" (notamment du matériel de coffrage) ont coûté 14 473 francs.
- pour le club-house de la section Tennis, aménagé par les membres de ladite section, la participation financière de la commune a été de 5 000 francs.

Mais la principale réalisation de l'année a été sans conteste la Poste. Désormais Saugnac et Cambran possède un bureau de poste digne de ce nom, fonctionnel, et nécessaire pour une population qui ne cesse de croître. Le logement du receveur a également bénéficié de quelques aménagements. Le coût de ces travaux est de 414 269,66 francs H.T., auxquels il faut ajouter 45 569,66 francs H.T. d'honoraires. Cette opération importante a été financée par un emprunt, et l'administration postale a accordé une subvention s'élevant à 18% du prix hors taxes. Quant au loyer annuel versé par la Poste, il devrait être de l'ordre de 11 000 francs.



EQUIPEMENT

- à l'école élémentaire, à la demande des maîtres un amplificateur-magnétophone hi-cassette (combiné "public-address" coûtant 2 040 F) et un meuble-classeur roulant (1 175 F) ont été achetés.
- Afin de faciliter l'arrosage, la commune a fait l'acquisition d'une citerne de 1 000 litres sur pneumatiques (4 744 F).
- Deux bornes d'incendie ont dû être remplacées : l'une dans le bourg, l'autre au lotissement de la Lande (20 648 F).
- Deux abrisbus ont été installés en bordure de la route départementale 947, carrefour Coran et carrefour Bégu. Avec la confection du socle, le coût de cette installation est de 46 830 francs. Cependant, dans le cadre de Contrat de Pays, la commune doit se voir allouer une subvention de 15 000 francs.

CADRE DE VIE — URBANISME

Le chêne d'Arzet, symbole du quartier, a connu bien des malheurs : son premier repiquet a été victime d'un acte de vandalisme ; le second a eu une reprise difficile, mais semble aujourd'hui bien enraciné.

Comme les années précédentes, le Concours de Fleurissement communal a été organisé. Il a donné les résultats suivants :

- 1er PRIX : M. et Mme R. PIGNOT, au Mouliot.
 2ème PRIX : M. et Mme H. LABONDE, à l'Arrayade.
 M. et Mme J.-M. LAFFITTE, à Arzet.
 M. et Mme M. SARAGO, à Cambran.

En outre, M. et Mme G. DESCLAUX, carrefour Bégu, ont obtenu un premier prix pour avoir fleuri l'extérieur de leur propriété, en bordure de la voie publique.

Tous les lauréats ont été félicités et récompensés au cours d'une réception amicale.

VIE COMMUNAUTAIRE

Comme les années précédentes, diverses réceptions ont eu lieu : celle des vœux pour les employés communaux et les corps constitués, celle des "anciens" également en janvier, celle des mères de famille à l'occasion de leur fête annuelle, celle des sportifs aéritants.

Par ailleurs, en plus des subventions habituelles versées aux associations communales, il a été attribué une subvention exceptionnelle de 19 000 francs pour le spectacle "Saignac en Europe" et une autre de 2 000 francs en faveur des sinistrés du Vaucluse.

PERSOINNEL COMMUNAL

Suite à son succès au Concours, obtenu en 1991, M. Christian LALANNE a été promu "Agent Technique Qualifié", ce qui a nécessité la transformation du poste qu'il occupe dans la commune.

Mme DESCAMUX ayant souhaité, pour des raisons personnelles, ne plus assurer le ménage de l'école, c'est Mme POUTRAYOZ qui, début octobre, a été nommée pour la remplacer.



Après de nombreuses années au service de la commune, M. GAUJOUR a pris sa retraite au début de l'année. De ce fait le service de Secrétariat de Mairie a dû être réorganisé : Mme SOWALONS a été nommée "Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe" et assure les fonctions de Secrétaire de Mairie. Pour la secourir et la remplacer pendant ses congés un poste d'Agent Administratif a été créé : il est occupé par Mme GERARD, qui assure un travail hebdomadaire de 16 h 30. Les horaires de la mairie ont été quelque peu modifiés (voir "Horaires et tarifs"). De plus Melle FORSANS a été employée une partie de l'année dans le cadre des Contrats Emploi Solidarité ; inscrite maintenant au GRETA, elle a fait un stage à la mairie et a d'ailleurs, avec ses collègues, activement participé à l'élaboration de ce journal.



Quelques mois après avoir pris sa retraite de directeur d'école, Mme GAUJOUR cessait, le 31 décembre 1991, ses activités de secrétaire de mairie. Il était arrivé dans notre commune en 1971 et ces vingt années doublement consacrées au service public, au prix d'un travail acharné, ont été un grand coup de cœur.

Le trait d'union existant avec son numéro précédent les secrétaires de l'enseignement, il tient aujourd'hui à remercier celui qui a pendant deux décennies contribué à la gestion de notre commune avec une très grande compétence.

Le Maire et le Conseil Municipal, au nom de toute la population et en présence d'une nombreuse assistance au premier rang de laquelle se remarquent Messieurs SOUWALONS et MOURGUES, nos respectés anciens maires, lui ont rendu l'hommage qu'il mérite et l'ont assuré de toute leur sympathie.

Saluons à Mme GAUJOUR, qui s'est aussitôt investie dans la vie associative en prenant la présidence des Chasseurs, une longue et heureuse retraite auprès de sa femme et parmi nous.

* QUELQUES PRECISIONS *

RAMASSAGE SCOLAIRE



L'idée d'instaurer un tel service revient régulièrement dans notre commune.

Fin 1991, le Conseil Local des Parents d'élèves a posé de nouveau le problème au Conseil Municipal à un réexamen. Il a décidé de mesurer le plus précisément possible les besoins, mais aussi les charges qu'engendrerait la mise en place d'un ramassage, pour pouvoir les confronter.

Les besoins.

Une enquête a été organisée début 92 auprès de tous les parents d'élèves. 79 familles y ont répondu.

20 d'entre elles représentant 29 enfants se déclaraient intéressées par un ramassage scolaire, dont 8 familles du lotissement de la Lande (16 enfants). Mais plusieurs avaient assorti leur réponse de conditions. Elles furent donc contactées à nouveau pour préciser leurs motivations.

Finalement, seules 6 familles représentant 6 enfants semblaient vraiment décidées et acceptaient une participation aux frais.

Les solutions.

Trois sont apparues possibles et ont été soigneusement étudiées :

— la prise en compte complète par la commune du ramassage qui implique :

+ l'achat et les frais d'entretien et de fonctionnement d'un minibus,

+ la rémunération d'un chauffeur (employé communal ou autre) 2 heures par jour,

+ une lourde prise de responsabilités nécessitant la présence d'un accompagnateur (de préférence parent bénévole) et le paiement d'une cotisation d'assurance spécifique.

Après consultation de Sort-en-Chalosse, une des rares communes à avoir choisi cette solution, elle est apparue extrêmement coûteuse.

— l'utilisation, en régie, du service de nos voisins sortois. Un tel arrangement paraissait très intéressant et la commune de Sort l'accueillait d'autant plus favorablement qu'elle enregistrerait une baisse sensible de fréquentation (1).

Restait un inconvénient de taille rendant cet arrangement impossible : le minibus sortois ne pouvait fonctionner à Sagnac et Cambran qu'avant 8 H 15 et après 17 H 15...

— la location des services d'une société de transports. La seule capable de fournir des garanties suffisantes de régularité, la BDTL, a fait parvenir un devis s'élevant à 2 350 F par semaine, soit près de 80 000 F par an.

Un tel coût comparé aux besoins réels a contraint le Conseil Municipal à renoncer à mettre en place un service de ramassage scolaire. Il le regrette pour quelques familles auxquelles il aurait été fort utile, mais il souligne que depuis toujours les parents du village ont l'habitude de s'entraider pour conduire leurs enfants à l'école et que cette occasion de se rencontrer est très appréciée par beaucoup d'entre eux.

(1) Cet exemple fut d'ailleurs fort instructif dans le cadre de notre enquête : les parents trouvant la durée transport-garderie trop longue (40 minutes au maximum) préfèrent de plus en plus conduire leurs enfants eux-mêmes.

SECURITE SUR LA D. 947

Le Chemin Départemental 947 coupe notre commune en deux, occasionnant de graves dangers pour y accéler, y changer de direction et surtout le traverser. Cette situation est l'objet d'un souci permanent pour les responsables municipaux.

Ils ont obtenu des améliorations importantes ces dernières années, comme une complète transformation du carrefour Nègu ou l'aménagement du virage "sanglant" qui succède au carrefour Coran en direction d'Orthez.

Mais l'augmentation incessante de la circulation sur cet axe classé "à grande circulation" et surtout l'inconscience de beaucoup d'automobilistes qui y circulent sans aucun respect des limitations de vitesse continuent à entretenir une angoisse permanente.

Les services de l'Etat et du département ont déjà repoussé plusieurs propositions. Elles entraînaient effectivement d'autres dangers ou d'autres nuisances que ceux qu'elles étaient censées supprimer. Le problème est en effet plus complexe qu'il n'y paraît.

Cet été, une pétition des riverains du C.D 947 nous a permis de relancer les négociations. Une réunion avec Monsieur Tallier, ingénieur responsable de la Subdivision de Dax de la D.D.E., et Monsieur Paucher qui dirige l'Antenne des Services de l'Aménagement du Conseil Général à Saint-Paul-lès-Dax, a abouti au projet de limiter la vitesse à 70 km/h de Dax jusqu'à l'est du carrefour Coran.

Ce dispositif, complété par la même limitation sur les autres voies départementales traversant la commune, sera mis en place rapidement. Il devrait permettre une amélioration mais ne supprimera pas tous les risques.

Le problème continuera donc d'être l'objet d'un suivi attentif.

IMPOTS LOCAUX



Depuis sa création, le Trait d'Union vous informe régulièrement sur la nature et l'évolution de votre imposition locale.

En 1990, un long article vous en expliquait le fonctionnement de façon complète et très détaillée.

Rappelons que votre habitation, que vous en soyez locataire ou propriétaire, a fait l'objet d'un calcul de l'administration des impôts. Il a permis de déterminer sa valeur locative, qui sert de base au calcul de votre imposition, en tenant compte de différents critères (surface habitable, nombre de pièces, éléments de confort, ancienneté, qualité de l'emplacement etc...). L'Administration la réévalue chaque année en fonction de l'importance de l'inflation et des améliorations apportées à votre habitation.

Chaque année aussi, le conseil municipal, le conseil général et le conseil régional votent, chacun en ce qui les concerne, des taux d'imposition (pourcentage de la valeur locative) suivant les sommes qu'ils estiment nécessaires à la gestion de la commune, du département et de la région.

Votre Taxe d'Habitation (locataires et propriétaires occupants) et votre Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (propriétaires) sont calculées en multipliant la valeur locative par le taux voté.

Le système est identique pour la Taxe Professionnelle, mais ici la base d'imposition est calculée d'après la valeur des terres ou l'importance de l'entreprise.

Tous ces renseignements apparaissent sur votre feuille d'impôts.

Cette année, la fiscalité communale a fait l'objet d'une étude départementale sur l'exercice 91. Elle permet de situer notre commune, en particulier au sein du canton.

En 1991, donc, la Taxe d'Habitation a rapporté à Saignac et Cambraj 376.257F sur la base d'un taux communal de 7,78% (dans les 12 communes du canton, les taux s'échelonnaient de 7,78% à 12,39%).

Le Foncier Bâti rapportait 226.133F pour un taux de 8,54% (entre 8,54% et 15,29% dans le canton).

Le Foncier Non Bâti rapportait 70.447F pour un taux de 32,89% (entre 22,32% et 62,42% dans le canton).

La Taxe Professionnelle rapportait 58 337F pour un taux de 9,06% (entre 6,32% et 19,08% dans le canton)

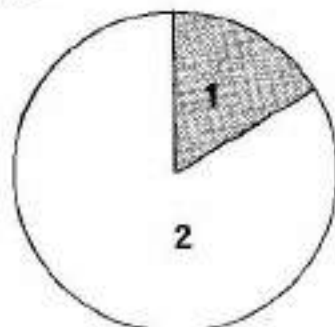
Le souci de vos élus d'entreprendre et de réaliser tout en veillant à garder une pression fiscale raisonnable apparaît donc bien réel.

En 1992, les taux ont été légèrement augmentés : 8,29% pour la Taxe d'Habitation, 9,10% pour le Foncier Bâti, 35,85% pour le Non Bâti et 9,64% pour la Taxe Professionnelle.

* BUDGET *

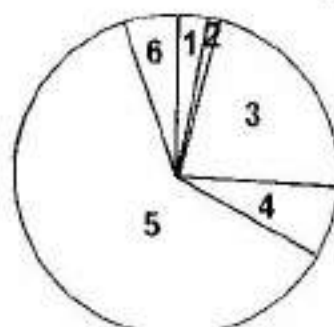
SECTION INVESTISSEMENT (1)

* DEPENSES *



* 1) Particip. Trav. équip.	3 175,00
Rembours. emprunts	301 490,45
* 2) Investissements	
. biens meubles	123 554,09
. Bâtiments	1 419 089,39
	<hr/> <hr/>
	1 847 308,93

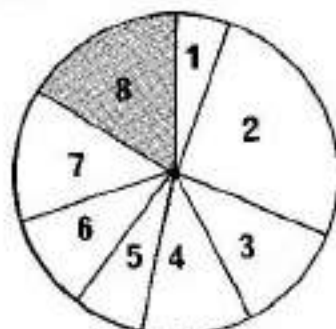
* RECETTES *



* 1) Reliquat 90	59 858,61
* 2) Subventions	4 654,00
* 3) Sect. Fonctionnement	413 916,15
* 4) Particip. équipement	121 260,92
* 5) Emprunts	1 151 000,00
* 6) Subventions en annuités	96 619,25
	<hr/> <hr/>
	1 847 308,93

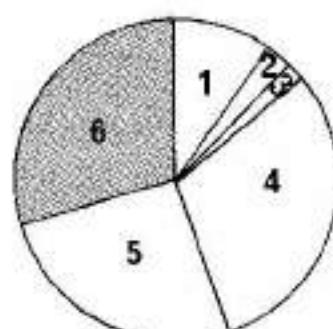
SECTION FONCTIONNEMENT (1)

* DEPENSES *



* 1) Denrées et fournitures	161 709,76
* 2) Frais de personnel	794 382,00
* 3) Impôts et Taxes	13 460,00
Trav. Serv. extérieurs	329 196,52
* 4) Particip. Contingents	347 158,44
* 5) Allocation. Subvention.	101 123,00
Frais gestion générale	108 903,02
* 6) Frais financiers	272 448,88
* 7) Prélèv. pour recettes invest.	413 916,15
	<hr/> <hr/>
* 8) Excédent fonctionnement	563 430,43
	<hr/> <hr/>
	3 104 837,20

* RECETTES *



* 1) Produits exploit.	309 319,75
* 2) Produits domaniaux	71 866,50
Produits financiers	201,00
* 3) Recouvr. Subvent.	40 181,06
* 4) Dotation Globale de Fonction.	968 851,81
* 5) Impôts indirects	20 171,14
Contributions directes	785 777,95
* 6) Produits exceptionnels	0,45
* Produits antérieurs	908 564,52
	<hr/> <hr/>
	3 104 837,20

(1) COMPTE ADMINISTRATIF 1991

* PROJETS *

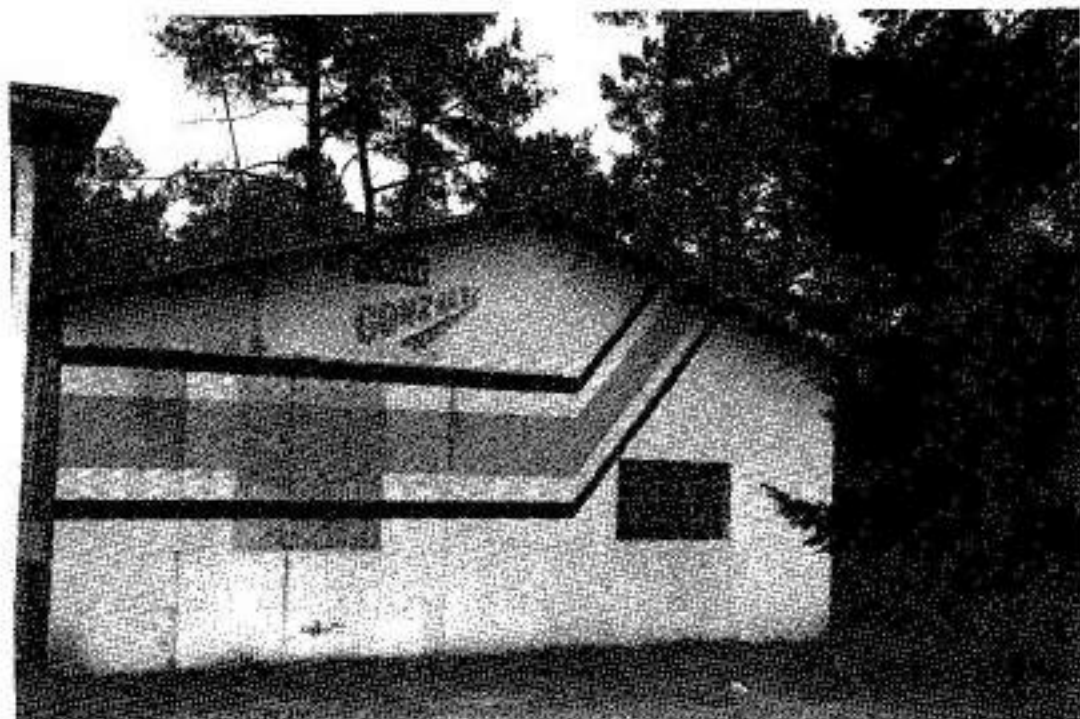
Ceux qui habitent déjà le village voici une quinzaine d'années peuvent, en regardant autour d'eux, mesurer le chemin parcouru et se rendre compte de ce qu'a été l'action municipale au cours de cette période. A l'époque un petit village et étroit enjambait le Luy ; la mairie occupait une seule pièce à l'étage de l'un des bâtiments scolaires ; pas d'école maternelle, pas de salle polyvalente, pas de courts de tennis, pas d'assainissement... etc... etc... Aujourd'hui Saugnac et Cambran, et plus particulièrement son cœur, le bourg, offre une image bien différente, l'image d'une commune dynamique, tournée vers l'avenir. Avec la nouvelle poste, un cycle s'achève : celui des réalisations d'envergure.

Ceci ne signifie nullement que la municipalité a désormais l'intention de se reposer. Il faut bien entendu veiller à entretenir et à améliorer le patrimoine : forêts, routes, bâtiments, équipement ; mais sera fait. En outre les travaux d'assainissement (et notamment la nouvelle station d'épuration) liés au lotissement "Les Hauts de Cambran" qui, pour des raisons indépendantes de notre volonté, n'ont pas été effectués en 1992, le seront cette année 93.

Le programme de la poste étant achevé, il faut poursuivre la réhabilitation du bâtiment de l'ex-école ; une partie du local qui n'a pas été utilisée pour la poste et qui reste pour l'instant inemployée pourra tenir lieu assez aisément, sans que cela entraîne des frais considérables, de salle de réunion. Se doter d'un nouveau lieu est en effet devenu une nécessité : quand plusieurs associations souhaitent se réunir le même soir, il apparaît que les locaux disponibles sont peu nombreux, et il faut bien admettre que la cantine scolaire n'a pas cette vocation-là (surtout si l'on songe à la loi anti-tabac). Quant à l'autre partie, elle permettra d'agrandir le logement de fonction, trop exigü.

A la mairie les fenêtres, en très mauvais état, doivent être changées très bientôt. De plus des travaux sont nécessaires dans la pièce qui accueille le public, le secrétariat : sol et peinture y seront refaits.

Enfin, au cours de l'année qui s'achève, la commune a mené des démarches qui doivent aboutir très prochainement à l'acquisition de l'ex-garage Gonzalez, situé non loin du bourg. Ce vaste bâtiment servira d'entrepôt au matériel utilisé par les cantonniers, ainsi que d'atelier ; il sera beaucoup plus fonctionnel que la grange du Planté.



Vous le voyez, même si ces projets paraissent noirs ambitieux que lors des dernières années, il n'en sont pas négligeables pour autant et permettront d'améliorer encore la vie de notre village.

* ASSOCIATIONS * TRIBUNE LIBRE *

* AGRICULTURE :

- * C.U.M.A. : - M. Francis GAILLARDOT
- * P.D.S.E.A. : - M. Francis LAHARRIERE
- * FERMIERS ET METAYERS : - M. René BRYZ
- * JEUNES DU MODE : - M. Jean-Michel LAFITTE
- * M.O.D.E.F. : - M. Jean-Claude ABRIUSSECO

- Comarq -
- Lehoule -
- Tastet -
- Quartier Arret -
- Lecoste -

tél : 58.97.84.12
tél : 58.97.86.68
tél : 58.97.84.20
tél : 58.98.73.17
tél : 58.97.88.75

* ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE 19-45 :

- M. André NOBLAIS

- Le Bourg -

tél : 58.97.84.89

* ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRICOLE :

- M. René GAUJON

- Lot Despons -

tél : 58.97.84.94

* A.L.P.J.E.D.A. (Association Landaise des Parents et Amis d'Enfants Déficients Auditifs) :

- Mme Sylvie BALLYAN

- La Camarque -

tél : 58.97.82.57

* CLUB DES RETRAITES :

- M. André MACIET

- Lecrouz -

tél : 58.97.84.67

* COMITE DES FETES DE SAIGNAC ET CAMBRAN :

Saignac : - M. Marc PELAU

Cambran : - M. Alain PORSANS

- Quartier Bégu -

- Carrefour Bégu -

tél : 58.97.87.98

tél : 58.97.88.77

* CONSORCE :

Bovine : - M. Jean LORRETE

Porcine : - M. Jean-Marie CHICOHE

- Lehoule -

- au "Hau" -

tél : 58.97.86.68

tél : 58.98.71.71

* JEAN SAIGNACAIS :

- M. René DIMON

- Carrefour Coran -

tél : 58.97.87.96

* ENTENTE SAIGNACAISE :

* Basket : - M. Alain LABARRIERE -

* Pelote : - M. Michel LAFOURCADE -

* Tennis : - M. Ivan LAVIGNE -

- Secrétaire M. Didier LABAT

- Lot. La Lande -

- Lot. Planté -

tél : 58.97.81.64

tél : 58.97.82.29

tél : 58.97.85.30

* FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELÈVES :

- M. Jean-Michel BAGNERES-FEDESOSCO

- Lot. La Lande -

tél : 58.97.81.65

* FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS d'ALGERIE :

- M. René ANTON

- La Cambranaise -

tél : 58.97.83.17

* PUYER DES JEUNES :

- M. Gérard LABASTIE

- Au Coût -

tél : 58.97.84.17

* GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

- Mme Monique VINCK

- Lot Planté -

tél : 58.97.83.87

* NOUVELLE ACCIDENTS ET INCENDIE :

- M. Claude CASSEN

- Larodebaigt -

tél : 58.97.86.44

* SOCIETE DE SECOURS MUTUEL :

- M. René ANTON

- La Cambranaise -

tél : 58.97.83.17



* Foyer des Jeunes *

1992 fut, une fois de plus, une année bien remplie pour les membres actifs du foyer.

L'année commença par un week-end de ski à Saint Lary ; hilar de la sortie : un bras cassé, beaucoup de fatigue mais de bons souvenirs quand même.

Après quelques bonnes soirées au foyer, nous nous sommes tous retrouvés dans le car en compagnie de la Banda Los Chocarreros, destination : le Parc des Princes pour France-Irlande. La victoire espérée a été fêtée et arrosée toute la nuit. On renouvellera l'expérience.

Après 15 jours de repos bien mérité, Sagnac devenait pour un soir la capitale mondiale du rock et de la bière avec le concert Rock'n roll beer organisé autour de 3 groupes talentueux et de quelques packs de bière de toutes les couleurs.



La période des bals se terminant, c'est l'été qui arrivait et la perspective des fêtes de Sagnac qui se profilait. Tous les feux de l'actualité se tournèrent une fois de plus sur notre petit village à l'occasion de ce grand spectacle européen. Le foyer y prit activement part surtout par l'intermédiaire de ses membres devenus comédiens. Ces 4 jours furent aussi l'occasion de se défouler dans la boiserie de la Pena pour chaque leito et plus précisément sur les nouveaux bars font la solidité fut testée et confirmée par des centaines de pieds sautant au rythme des sabbas et autres pasodobles.

Après tant de réussites et de joies, il fallait bien une déception et elle arriva : le voyage prévu en Bretagne, si alléchant, ne trouva pas assez d'inscriptions pour être réalisé. Cependant pour respecter l'engagement des 9 personnes inscrites, le foyer dut organiser rapidement un voyage de substitution pour lequel il n'était plus question de partir en car, ni de coucher à l'hôtel. Nos 9 intrépides aventuriers partirent donc au volant d'un minibus vers Séville où un camping les accueillit pour 5 jours.



L'année 92 fut particulièrement heureuse pour le foyer puisque nous avons eu la joie de marier notre vice-président Laurent DESCLAUZ avec Marine.

1993 sera, nous l'espérons, aussi heureuse pour le foyer et pour ses membres.

Divers projets sont déjà en cours d'élaboration :

- plusieurs bals
- une sortie au ski
- un rock'n roll beer
- un voyage à Paris pour le tournoi des 5 Nations
- des soirées au foyer
- des soirées vidéos

- par ailleurs le club photo continue son petit bonhomme de chemin et attend plus d'amateurs, novices ou chevronnés.

La salle du foyer est bien entendu à la disposition des membres pour des soirées, des repas, avec un matériel vidéo et informatique.

Les responsables du foyer se tiennent à votre disposition pour toutes vos idées d'activités, voyages ou autres.

En espérant vous voir nous rejoindre, nous vous souhaitons une bonne heureuse année 1993.

* F. C. P. E. *

La commune de SARRAC et CAMBRAN s'est dotée d'une école belle et fonctionnelle. Dans cet environnement de réussite tous nos soucis sont déjà lointains ; mais que cela ne nous rende pas distants du quotidien.

La F.C.P.E. Sagnacaise demeure toujours un point de rencontre et de dialogue pour tous les parents d'élèves et leur donne le moyen de participer activement à la vie scolaire par sa présence au Conseil d'école.

Déjà quelques-uns parmi vous nous épaulent pour l'organisation de notre loto annuel dont, pour mémoire, une partie de la recette aidera cette année au financement de la classe de neige des CM1 et CM2, ainsi qu'à celui de l'initiation musicale.

Courant Janvier nous reconduirons très certainement notre journée au ski qui l'an passé avait connu un vif succès et où l'on espère vous retrouver aussi nombreux.



Nous tenons à honorer ici notre ancien président F. CASHOU, dont les enfants ont gagné le collège, qui a su garder à notre association son caractère convivial et a contribué à son dynamisme ; qu'il se trouve vivement remercié pour son dévouement.

* ENTENTE SAUGNACAISE *



** BASKET

Des événements dans une section qui compte 90 licenciés, il n'en manque pas, tant au niveau sportif qu'au niveau du fonctionnement de l'association. De septembre à mai, la salle polyvalente accueille chaque semaine, pour les matchs et entraînements les joueurs et joueuses de basket.

Les résultats de la saison 91/92, très honorables, voient toutes les équipes seniors se maintenir dans leur catégorie. Parfois avec un peu de bonheur... n'est-ce pas, Mademoiselles ? Les cadets terminèrent parmi les seize meilleures équipes des Landes et se qualifièrent en 1/8 de finale, série A. Aujourd'hui ils évoluent presque tous en équipe junior. Les minimes, tout au long de la saison, montrèrent ardeur et sportivité. S'ils n'ont pas connu les joies de la victoire, ils firent des progrès remarquables. Les benjamins formèrent une équipe vive, décidée, se qualifiant un peu difficilement pour le 1/4 de finale, série B. Là aussi quelques valeurs sûres pointent. Les poussins et poussines, en apprentissage, firent honneur aux couleurs du club en se qualifiant, et les petites filles atteignirent les 1/2 finale de la série B, contre St Sever. L'école de basket, sous la houlette de leur entraîneur, apporte une touche de fraîcheur et prépare l'avenir.

Au terme de la saison, l'assemblée générale du 05 juin désigna un nouveau bureau, dont voici la composition :

		Membres :	
Président	: Alain LABARRIÈRE	Monique BOUTIER	
Vice-Président	: Didier BERRIHEU	Michel CAMIARD	
Trésorier	: Hervé BORDA	Christian NUSSARANT	
Secrétaire	: Didier LABAT	Eric JAMES	
Secrétaire Adjoint	: Denis EBYE	Gilles LABASTIE	
		Laurent LAFREYRE	

Quelques "anciens" nous ont quittés et un nouveau président prend la direction des affaires. Mais nous ne pouvons oublier Marc CAMIARD, José ALZEMIN, Dominique LABASTIE. Nous les verrons sans doute au cours des matchs pendant la saison. D'autres départs ont marqué la vie du Club pour raisons professionnelles : Ludovic CALZANO à PARIS, René MERRILL en Guyane, ont quitté le sérail Saugnacais.



Diverses manifestations sont venues ponctuer la saison : le marché de particulier à particulier, ouvert à tous, qui est le rendez-vous annuel des bonnes affaires, se déroulant au mois de novembre ; les 2 bals d'octobre et de février ; et enfin une manifestation sportive d'ampleur, le ALL STAR GAME. Celui-ci est lieu le 30 mai et nous avons à cette occasion accueilli les meilleurs joueurs landais pour un match exhibition. Quel spectacle ! La soirée s'est clôturée par un concours de sashes et de paniers à 3 points. Grandiose ! Vous pouvez être sûrs que le prochain ALL STAR GAME vaudra le déplacement.

Cette saison a débuté le 29 septembre par une réunion de toutes les sections de l'Entente Saugnacaise autour d'une table : ce fut une bonne soirée qui a permis aux tennisme, pelotaris, gymnastes, basketteurs, de mieux se connaître. Le rendez-vous est déjà fixé l'année prochaine et, après le basket, une autre section organisera la soirée.

Nos équipes de jeunes ont repris le chemin de l'entraînement. Plusieurs enfants de clubs voisins sont venus renforcer nos équipes. Et poussins et benjamins, des filles d'Yzeure participent au championnat avec les jeunes Sargnaises. En benjamins, un Clermontois complète notre équipe. En Minimes, de jeunes Surtinois ont rejoint leurs camarades sargnais. Cette complémentarité entre différents clubs permet à tous les enfants de pratiquer leur sport quand il n'y a pas assez d'éléments du même âge dans un village. Tous ces jeunes sont encadrés par des adultes du club, tous bénévoles. Ils se retrouvent à Noël et à la fin de la saison pour partager un goûter. Ils participent aussi, à un tarif préférentiel, au voyage annuel que nous organisons pour aller voir jouer Pau-Orthez (cette sortie en bus est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent y participer). Quant aux équipes séniors, elles peuvent compter sur un groupe qui les "bichonne" au moment de la Jase au-temps. Heureux basketteurs de Sargnac ! Tous ces joueurs, vous pourrez les rencontrer lorsque nous vous porterons le calendrier. L'accueil que vous nous faites est toujours réconfortant et nous aide à assumer les charges de fonctionnement de la section.

Voici le budget 91/92 qui dégage un bénéfice de 2000 F ; il est de 142 000 F, soit une dépense de 1600 F par licencié.

RECETTES	
Missions.....	75 000 F
(60 % pour les fêtes)	
Calendriers.....	16 000 F
Sponsors.....	23 000 F
Subvention.....	3 200 F
Autres produits.....	36 800 F
(Ventes de billets ALL STAR GAME, Bais, Pir's, etc....)	

DEPENSES	
Achats de chaussures.....	55 000 F
(70 % pour les fêtes)	
Publicité-Réception.....	44 000 F
(ALL STAR GAME, Bais, Panneau Publicitaires, Marche, Basket)	
Matériel.....	20 500 F
Licences.....	25 000 F
Arbitrage.....	7 000 F
Entraîneur.....	4 500 F
Années 1988.....	2 000 F



Le club de Sargnac et Cambrai fait partie du cadre de vie communal ; avec les autres associations il participe à la vie du village. Presque chaque maison a fourni à un moment donné un basketteur, une basketteuse. Le club est l'héritage d'une succession de dirigeants, de supporters, de joueurs, de leurs envies, de leurs passions. Tous ont construit des structures solides. Que chacun soit remercié par ce journal et qu'il sache que cette maison du basket est ouverte à tous. Quant à vous, chers lecteurs, qui pouvez suivre dans le journal Sud-Ouest le compte-rendu des matchs de nos équipes, nous espérons vous retrouver autour du terrain, ou lors de nos manifestations comme le ALL STAR GAME.

** TENNIS



Notre section existe depuis 1987 et nous travaillons depuis à l'avenir du club en privilégiant la politique des jeunes. Jusqu'à présent, nous avons bien enregistré quelques résultats isolés dus essentiellement au fer de lance de l'école de Tennis Mathieu DUTIL, mais cette année trois jeunes formés au club évoluent en équipe fanion encadrés par "les anciens" que sont Jérôme DUPIL, Benoît LARTIGUE et Bertrand SISE. En effet, Benoît DUMONDIN, Mathieu DUTIL et Jérôme LARTIGUE, respectivement 1/4 finaliste cadet, vainqueur et finaliste minimes du championnat de secteur en 1992, auront l'honneur de rentrer dans l'équipe adultes. Ces trois jeunes, plus Philippe ROBILIARD, ont également été 1/2 finalistes du championnat de ligue par équipe en minimes et en cadets.

Que les éducateurs qui les ont formés et le moniteur qui les entraîne actuellement soient remerciés pour leur excellent travail.

* L'ECOLE DE TENNIS regroupait 35 élèves lors de la saison 91/92 et l'arrivée massive de 12 enfants nés en 1985 porte l'effectif à 46 pour 92/93.

Vingt-sept de ces jeunes sont encadrés par huit éducateurs bénévoles, les dix-neuf autres sont entraînés par Denis VINCENT, moniteur de Tennis. Cet effectif devrait nous permettre d'engager sept ou huit équipes en championnat de ligue et faire au moins aussi bien que la saison précédente.

* EN COMPETITION ADULTES, la saison écoulée a vu le maintien de nos deux équipes dans leur catégorie respective en Coupe de Printemps. En Coupe d'Automne, notre jeune équipe a passé trois tours avant de s'incliner face à DAX.

Au classement individuel, notons l'arrivée en troisième série de Mathieu DUTIL et le bond en avant de Benoît DUMONDIN et Jérôme LARTIGUE.

* SPORT LOISIR Si nous attachons beaucoup d'importance à la réussite sportive surtout au niveau des jeunes, nous essayons de réserver une large place au SPORT LOISIR en réservant les dimanches matins de Janvier, Février et Mars à l'Ecole Adultes et en organisant le tournoi interne de 15 avril au 15 juin ainsi qu'une journée Tennis en octobre.

L'ECOLE DE TENNIS ADULTES regroupait cette année trente personnes dont une quinzaine revenait pour la seconde année. Les cours se sont terminés par un repas et une journée de doubles.



* LE TOURNOI INTERNE (65 participants en adultes) a vu la victoire de la "GENERATION SIBIRIENNE" puisque Mathias DUPUIS a battu Jérôme LAMTIGNI en finale. Chez les dames, victoire de Karine PARAS devant Justine PRUNEF. En messieurs de plus de 35 ans, victoire pour la seconde année consécutive de André PRUNEF face à Bernard LOPES. Le tournoi s'est terminé par la traditionnelle remise des coupes, (et elles étaient nombreuses et superbes ; nous ne remercierons jamais assez les généreux donateurs) suivie du repas et de la soirée de clôture.

Le nombre important de dames engagées dans le Tournoi nous laisse espérer que l'on pourra engager une équipe féminine en compétition dès le prochain printemps.



* LE CLUB HOUSE est en voie d'achèvement. Les travaux intérieurs sont terminés depuis le printemps et l'extérieur devrait l'être très vite.

Nous remercions la municipalité pour son concours financier et la confiance qu'elle nous a témoignée en nous laissant orchestrer la réhabilitation de ce bâtiment.

* OBJECTIF ET PROGRAMME 1993 *

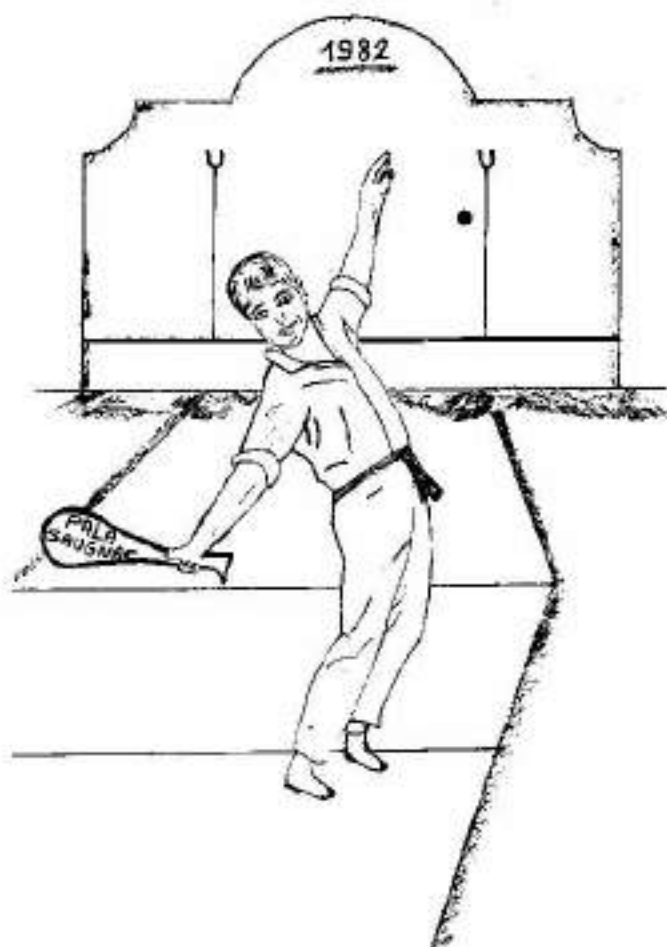
- JUNIERS : - Qualification de plusieurs équipes pour les phases finales.
 - Montée au classement pour les meilleurs éléments de l'Ecole de Tennis.
- ADULTES : - L'effectif, considérablement rajeuni, visera le maintien dans la catégorie actuelle.

PROGRAMME :

- Mercredi 24 Janvier : Gouter de l'Ecole de Tennis.
 Vendredi 15 Janvier : Assemblée générale.
 Janvier, Février, Mars : Ecole de Tennis Mixtes.
 Avril, Mai, Juin : Tournoi interne.
 21-22 Octobre : Journee Tennis.



** PELOTE



Déjà un an d'existence et l'on peut dire que la jeune section pelote se porte bien : bientôt quarante adhérents ! Durant l'année passée deux tournois se sont déroulés. Le premier, au printemps, comptait 26 participants. La victoire est revenue à la paire Philippe LEPIN et Michel LACASSAIN sur Jean-Michel DUBOURG et Michel POUMYMOU. A la clôture de ce tournoi, le 07 mai, la section organisait son premier repas. 34 convives, hommes et femmes, présentaient la direction de Pouillon pour passer une agréable soirée.

Ce premier tournoi terminé, il fallait se mettre à l'oeuvre pour préparer le second, le rituel tournoi des fêtes. Celui-ci attire de plus en plus d'amateurs : 39 cette année avec les remplaçants qui ont pallié des forfaits de joueurs blessés. La finale a eu lieu exceptionnellement le dimanche 05 juillet. La consolate a été remportée par Gilbert LABARBE et Françoise DUPIN devant Philippe DESCARNAU et Michel LABORDE par 30 points à 27. La grande finale opposait le "célèbre" Arnaud DUPIN associé à Sébastien DUBOURG, le plus jeune de la section, au duo Michel LAPOURCELLE et Jean AUGÉ. Menant de 3 à 4 points tout le long de la partie, Arnaud et Sébastien ne furent jamais rejoints. Score final : 30 points à 24. A l'issue des rencontres, a eu lieu la remise des trophées aux vainqueurs et aux finalistes. Un superbe bouquet de fleurs fut offert à la seule présence féminine, Françoise DUPIN, par le magasin "Fleurs de Nice". Aux alentours de 19h le comité des fêtes offrait un apéritif d'honneur à tous les participants présents que nous remercions. Remercions également tous les donateurs de coupes ainsi que la Société S.O.G.R.L.E.C qui a remis un tee-shirt à tous les adhérents en début d'année.

En conclusion nous allons évoquer quelques projets pour l'année 93 : toujours 2 tournois au programme ; le premier se déroulera pour les vacances de nouvel an. Il sera ouvert uniquement aux licenciés. Comme d'habitude, le second aura lieu pendant la période des fêtes et sera ouvert à tout le monde. Rappelons que la salle est disponible pour les adhérents de la section le lundi à partir de 19h, le jeudi à partir de 20h15 et le dimanche, toute la matinée, s'il n'y a pas de tennis. Notre assemblée générale se tiendra courant janvier.



Composition du Bureau :

Président : LAPOURCELLE Michel
Secrétaire : CHARRAUD Francis
Trésorier : DUBOURG Jean-Michel

* GYMNASTIQUE VOLONTAIRE *

La section a repris ses activités pour une nouvelle année, avec cependant un nouvel horaire pour le jeudi soir : nous passons de 20 heures à 19 heures.

Vous désirez vous inscrire en cours d'année ? C'est toujours possible. Vous pouvez faire l'essai de deux séances gratuites avant de nous adopter définitivement. Nos animatrices JANE et MARISE, toujours dynamiques, vous proposent une gymnastique d'entretien où la bonne humeur se fait pas défaut.



La S.V. "vit" bien dans son village et, pour le prouver, nous n'avons pas hésité à participer au spectacle "Sagnac en Europe". Expérience riche en souvenirs qui a rapproché associations et gens du village.

Nous pouvons dire que les cerises d'ITXASSOU étaient bonnes et que l'ascension du Pic du Moudarrain (Pays Basque) nous a permis de tester notre condition physique en fin d'année. Cette sortie familiale fort appréciée de tous est à renouveler. Avis aux amateurs.

Mais rien n'est plus beau qu'un anniversaire et justement, cette année, nous allons fêter nos 10 ans de gymnastique avec un nombre constant de participantes. Pour cette occasion les bougies ne manqueront pas sur le gâteau. Mesdames, préparez votre scuffle.

Alors, si vous vous amusez dans vos pantoufles, venez sans plus attendre nous rejoindre.



POUR MEMBRER :

LENTS - 37.25 à 104.15
 MARDI - 206.00 à 218.07
 JEUDI - 180.00 à 197.00
 Tel : TINSIER Nayre 58.97.83.07
 et DIBEN Monique 58.97.31.87

A RIEMPOY ET SCARRE ANNEE

* COMITE DES FETES *



** CAMBRAN **

C'est en début d'année que le Comité des Fêtes s'est réuni pour élire son nouveau bureau. Bienvenue aux nouveaux membres.

Puis vint, courant avril, la journée des retrouvailles autour d'un cochon de lait cuit à la broche. Malgré une journée pluvieuse, l'ambiance fut chaleureuse.

Septembre : les traditionnelles fêtes du quartier. Préparatifs dans la bonne humeur tant pour monter les arènes et les chapiteaux que pour préparer les plats pour le repas du soir.

Ce fut pour nous une soirée inoubliable. Nous n'avions jamais vu autant de monde pour le repas. Tous les membres du Comité ont retroussé leurs manches. Bravo et merci à tout le personnel du bar, cuisine, service, vaisselle et nettoyage.

Le dimanche matin, après la messe en musique, tout le monde se retrouva pour l'apéritif dansant.

L'après-midi, traditionnelle course landaise avec les vaches et la cuadrilla du ganadero Jean-Charles PONSACQ. Quelle agréable surprise, puisque nous eûmes la chance de voir évoluer le champion de France des jeunes écarteurs, titre conquis la veille au soir. Après-midi terminée par un apéritif.

Tout au long de ces fêtes, on a pu apprécier l'excellente prestation du sympathique orchestre de notre concitoyen VOLOU.

Merci à tous et à l'année prochaine.

** BAUGNAC **



L'année 92 sera, pour nos fêtes, un grand anniversaire marqué de nouveautés, d'originalité, d'une apothéose et tout cela avec le même enthousiasme que les années passées.

Nouveautés et originalité dès le Vendredi avec l'ouverture des fêtes par le discours de M. le Maire devant la Maison Commune suivi de la remise des clés à "la classe". Félicitations à ces jeunes qui ont eu l'idée de débiter ainsi les festivités. Une nouvelle fois, le groupe a montré tout son sérieux et son enthousiasme autant pour l'organisation de la soirée dansante de ce même vendredi que pour les jeux infantiles du samedi après-midi.

Enthousiasme toujours de la part des nombreux membres du Comité dans la préparation parfaite du "dîner casse-garçon" du samedi soir. Près de 600 repas furent servis dans une ambiance chaleureuse grâce à un orchestre de grande renommée.

Durant ces mêmes moments, les "jeunes" se trémoussaient à l'extérieur de la salle aux airs du disco.

La journée du dimanche fut à la fois marquée par la tradition sécurisante et par la poursuite de l'expérience de l'an passé avec le "repas gascon" de la soirée. Plus de 150 repas furent servis dans une ambiance remarquable, bon enfant et très conviviale. Cette expérience doit être poursuivie sans oublier le fond musical, discret mais entraînant.

En cette même soirée du dimanche, les jeunes ont été moins nombreux (à cause de la pluie) à s'ébattre sur la place publique et aux airs du disc-jockey Alain.

Le lundi, 4ème journée de l'année, restera dans les mémoires des pelotaris locaux : il y eut beaucoup de monde pour assister aux finales prouvant ainsi la bonne santé de cette jeune section "pelote" très dynamique.

Apothéose enfin avec la mémorable soirée sur l'Europe. Chaque pays de la C.E.E. ou Marché-Commun fut représenté par une scène typique. Reportez-vous à l'article bien précis sur cette soirée dans ce même bulletin. Félicitations à tous les acteurs, au groupe des techniciens et à l'équipe "pensante".

Durant toutes ces festivités, n'oublions surtout pas l'action du Foyer des Jeunes qui a marqué de son empreinte chaque soirée avec la Bodéga. Tous les festayres nocturnes se retrouveront très tard dans ce cadre "ibérique". Merci et bravo à cette équipe qui fait toujours preuve de sérieux pour mener une action complémentaire et indispensable au sein d'un programme de fête locale.

1993 se prépare et comme en 89 après la Commémoration de la Révolution, il faut avouer qu'il sera difficile de faire mieux.

SAUGNAC EN EUROPE



Après un printemps maussade et des premiers jours de juillet pluvieux et menaçants, pour la fête de Saugnac et Cambran le soleil et la chaleur n'étaient toujours pas au rendez-vous. Ce caprice météorologique a pris une dimension dramatique pour la population de notre village qui préparait depuis dix mois son spectacle en plein air. Heureusement, les présences conjuguées de Monsieur Sarrabère représentant le Ciel et de Monsieur le Sous-Préfet représentant l'Etat, ont fini par exorciser le mauvais temps. De nombreux spectateurs courageux, munis de parapluie et d'imperméables confortables, ont rapidement occupé l'ensemble des places disponibles, chaises et gradins. Les frileux ont peut-être regretté de ne pas nous avoir rejoints.

Profitant d'une éclaircie salutaire, notre spectacle a pu commencer. Tout le travail, les efforts de plusieurs mois n'étaient pas remis en question et pouvaient s'extérioriser. Les nombreux participants, quels que soient leur rôle et leur place, ont ressenti la nécessité de faire bien, de faire mieux, et ce qui avait pu apparaître décousu au travers de répétitions difficiles, s'est métamorphosé en un ensemble cohérent et relativement bien enchaîné. Tous les talents saugnacais étaient réunis pour se mettre en valeur les uns les autres : le ton juste des acteurs, l'aspect merveilleux des costumes, des décors, des chants, des danses, de la musique, de la lumière et des couleurs, constituant ainsi une palette complète de formes d'expression. Les participants ont ainsi communiqué à l'ensemble des spectateurs complices leur sens de la convivialité, de leur joie de vivre, à travers les différents tableaux représentant les pays de la Communauté Européenne.

Nous ne prétendons pas avoir atteint la perfection. Des initiés auront pu observer quelques défauts bien pardonnables à des amateurs. Mais tous les Saugnacais doivent savoir que les compliments ont afflué : appels téléphoniques, lettres, pour saluer l'humour, la poésie, l'esthétique de notre production mais aussi la bonne entente dans un village dynamique où il fait bon vivre.





Si tous les animateurs de radio avaient autant de talent...
l'audimat remonterait...



Lili Marijane :
toujours
autant de
prestance
sur scène
et ce, depuis
son tout jeune
âge...



Islèmes, vélos et folklore
pour nos hollandaises de la CV



Les sorcières tenant la scène, le pêche
à l'alose : autant de traditions et de sujets
de discussion pour nos Saugnacais !



Un sautoir en feu triqué pour nos utiles grises assist les épreuves des J.O.



Photo de famille avant le carnaval de Vaise. Ici se cache derrière les masques

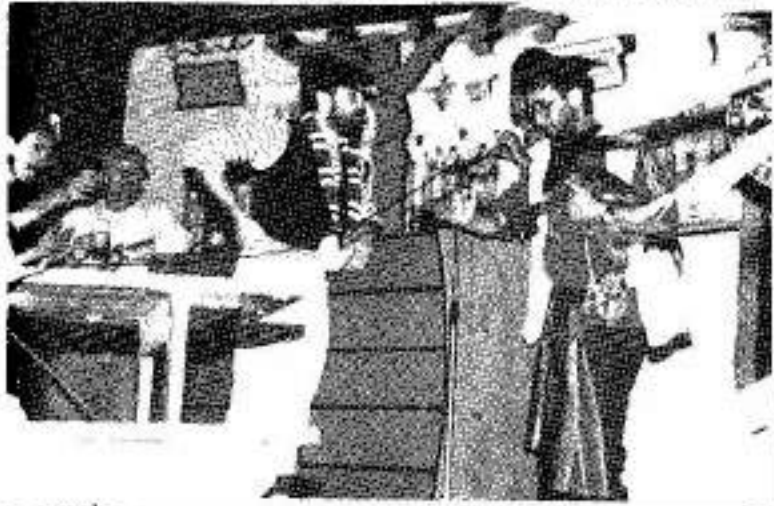


Quelques dernières vocalises
avec le grand chorale...

Le marchand portagais à l'aise. Et pour cause !

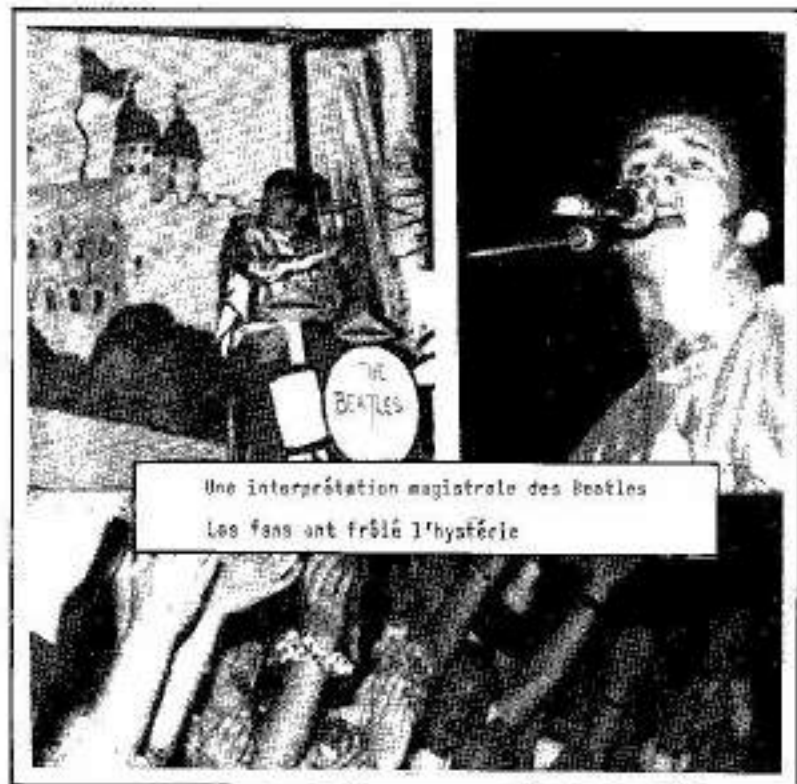
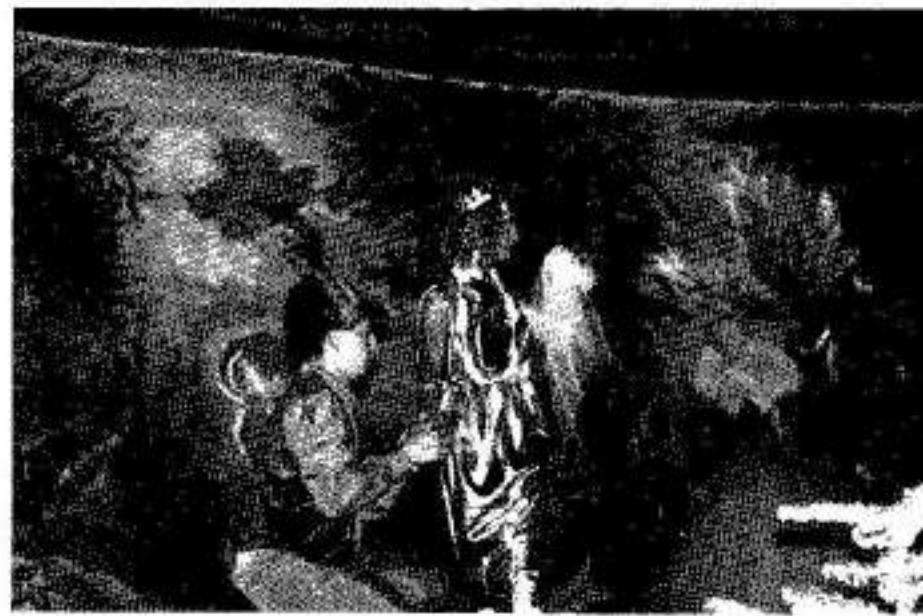


Les ambiances chaleureuses dans le pub irlandais. Même le roug chail's apprécie !



Nos valseurs :
Juste avant de prendre
leur envol sur un air de
swl

" Au fond de la mer,
vivaient de jolies petites
sirènes. Un jour, un prince
... "

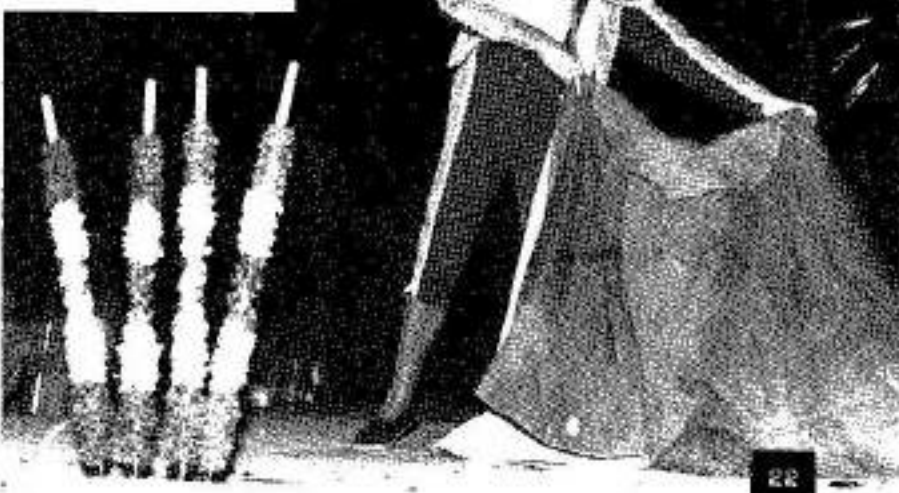


Une interprétation magistrale des Beatles
Les fans ont frôlé l'hystérie



Salut royal d'une jeune Reine

Où, Maestro !
votre faana, ce soir là
a bien mérité deux oreilles



Une sérénade bien interprétée

* CLUB DES RETRAITES *

154 adhérents. Pourquoi cet intérêt pour le club ?

Certains y trouvent le moyen de participer aux diverses activités. D'autres, l'occasion de garder le contact avec des amis, d'évoquer des souvenirs (parfois très anciens...). D'autres encore tentent d'apporter un peu de réconfort à ceux qui connaissent le peins, l'inquiétude, la solitude. Pour tous, les voyages, les jeux, les réunions (gastrocniques ou non) apportent une éclaircie dans la suite monotone des jours.

Comment avons-nous occupé cette année 1992 ?

Le 13 janvier, tradition oblige, et avec toujours le même succès, retrouvailles à Garrey. A la faveur d'un excellent repas chacun a passé quelques heures agréables dans une ambiance amicale, les chansons clôturant les apages.

Les quinziers de printemps et d'automne rassemblent toujours de nombreux convives.

Un bal à papa a réuni le 17 mai la foule des grands jours. Nous espérons qu'il pourra en être de même en 1993.

Une sortie en Agenais a été effectuée en juin. Ce fut d'abord le moulin fortifié de BLARASTE, cher à Henri IV, puis la Bastide de VIANNE, la cave coopérative de BOUTE (grande affluence à la, cu les dégustations !). Notre promenade nous a conduits ensuite dans une importante exploitation fruitière (pommes et prunes). Les savoureux pruneaux et liqueurs ont suscité un enthousiasme certain ! La journée s'est terminée enfin par la visite d'une chocolaterie. Un peu de fatigue, et beaucoup de plaisir.

Des déplacements ont été organisés à..... ou deux)..... à Iruu, voyons ! sans oublier BOWLOC et l'auberge que tous connaissent maintenant. En perspective des fêtes, ou des vacances, il faut bien, n'est-ce pas, reconstituer les réserves ! Nous avons cette année agrémente l'itinéraire par un détour dans le Béarn avant de pénétrer dans le Pays Basque. C'est ainsi qu'en septembre nous avons fait connaissance avec SORDE L'ARBAYE, SALIES DE BEARN, SAINTEFERRE, ST PALAIS, ceci d'autant mieux que notre chauffeur, fort disert et érudit, nous signalait dans le détail les sites intéressants..... dans un silence remarquable..... et remarqué !

Chaque mercredi (et il est attendu ce mercredi !) les joueurs de cartes se retrouvent pour des parties parfois un peu bruyantes (!) en attendant le voyage qui leur permettra une "cagnotte" alimentée au fil des jours tout au long de l'année.

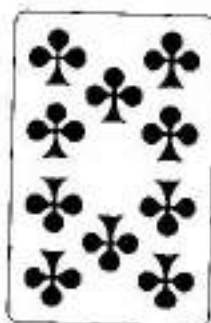
Un peu de sport aussi le vendredi pour les joueurs de pétanque.

Un loto ? Oui, en novembre, réservé exclusivement aux membres du club.

De nombreux adhérents ont participé au spectacle qui a clôturé la fête communale qui dans des sketches, qui dans la chorale, qui, ne l'oublions pas, en préparant costumes et décors. Jeunes et moins jeunes se sont donné la main. Comment ne pas s'en réjouir ?

Nous n'oublions pas non plus nos malades. Des visites leur sont réservées, ainsi que quelques douceurs.

Nous nous répétons, mais nous disons cette année encore = jeunes retraités, venez participer, venez nous rejoindre. Il vous faut assurer la relève.



* F. N. A. C. A. *

L'année 1992, année d'espoir surtout lorsqu'on reprend les propos de M. WERANDEU, secrétaire d'Etat : "Je suis déterminé à faire autant de pas qu'il faudra dans votre direction... les revendications non exemptes de recherches communes.. pourvu qu'elles soient débouquées."

OU EN EST-ON EN 1992 ?

Mais tout d'abord reprenons chronologiquement les événements importants de cette année.

Le congrès de Pomarez le 16 et 17 Novembre 1991 : oui, c'est vrai qu'un congrès est toujours un petit chef-d'oeuvre d'ingéniosité, de travail, d'astuces de la part des organisateurs pour qu'il soit meilleur que le précédent. Il y règne durant ce temps une chaude atmosphère d'amitié et de sympathie. Des serremments de mains fraternels et de nos regards complices semblent se dégager nos souvenirs "Toi aussi, tu étais là-bas" "Nous étions ensemble lors de la manifestation à..."; on est heureux de se voir aujourd'hui à Pomarez. C'est cela la magie des congrès, mais il y a aussi celle des travaux du samedi avec une volonté affirmée de mener une séance de travail avec sérieux, compétence, et un réel souci de bien faire.

Le dimanche matin l'écoute respectueuse des "Mousus", le recueillement aux cérémonies religieuses et militaires, toutes ces phrases, ces envolées et ces chants qui font l'émotion de cette journée. Et le dimanche à midi une explosion de gaieté, de malice et de ricaneries reprises et choeur au cours du repas, et ceci dans un brouhaha immense qui nous laisse abasourdis mais heureux ; les effets pervers de l'alcool donnent alors ce détachement de soi-même et cette éloquence inhabituelle que vous n'osez pas avoir lorsque vous êtes l'homme de "tous les jours" ; et c'est ainsi qu'on redévoit ce jeune "trouffion" de 20 ans, beau et généreux, vaillant mais aussi coureur de jupons, avec ses rêves, ses joies et ses 30 ans d'avenir, heureux comme toute d'être revenu de la GUINEE et d'être là... à Pomarez... C'est ainsi, je crois, que tous les ans, on aime participer au congrès pour être attentif et revendicateur dans l'intérêt de tous et de chacun, gai et enthousiaste pour la joie et le bonheur de notre génération.

Il fut, ce congrès de Pomarez, de la même veine que les précédents, mais il conste pour la première fois, de mémoire de congressistes, un incident. Le discours de Christian GOURINCHIAS, délégué National, ni plus, ni moins virulent que les autres, a eu un effet indésirable ; M. EMMANUELLI quitte la salle avec M. VIDALIES, le Préfet est resté. Regrettable ce mouvement d'humeur ! Qui a tort ? qui a raison ? Il ne s'appartient pas d'argumenter ici cette affaire, mais il faut bien avouer qu'il y a des mouvements d'humeur que la politesse doit maîtriser, surtout lorsqu'on est devant ses électeurs.

Le jeudi 19 Mars 1992 à Paris 30ème anniversaire : 3000 drapeaux, 20 000 participants : voilà un bel ensemble pour la journée du souvenir, la fin de la GUERRE en Algérie et nos 30 000 morts à honorer. Pour la première fois le gouvernement était représenté par plusieurs de ses membres : M. Pierre JOYE, M. Louis MEYNIER. Merci Messieurs. Les comités départementaux étaient là aussi : le plus remarqué, les côtes d'ARMOR avec 18 autocars ; des représentants des Iles de la Réunion, de la GUADELOUPE, de la MARTINIQUE, de la CORSE et même du CANADA ; et qui encore ? eh oui, vous avez deviné ! SEMON et CAMBRAN avec la délégation laotaise, J.C. ARTHUSSEBOY et Roger LANVICRAN. Le Maire de PARIS était absent et non représenté ; les commentaires vous appartiennent, mais il est des absences qui ne s'excusent pas et ne se pardonnent jamais. Les chaînes de Télévision ont toutes parlé de cette grande journée, sauf TFI qui se targue d'être à la pointe de l'information : il faut croire que 3000 drapeaux et 20 000 participants défilant des Invalides à l'Etoile vers 17H30 n'est pas un événement suffisant pour faire déplacer ladite chaîne. Pour ne rien vous cacher, des engagements auraient été pris avec J-Luc MAUO mais non tenus. Pourquoi ? Comment ? personne ne le saura jamais, en tout cas pas moi : ce que nous savons c'est qu'elle n'était pas là. Bravo TFI, on vous décernera le "premier prix de l'information".

Autre grande journée, le 06 Avril : M. François MITTEBAND a reçu une délégation du Front-Unité (AANC- CMU- UUC- FNACA). Les points suivants lui ont été exposés :

- Chômeurs à 55 ans en fin de droits
- Retraite anticipée avant 60 ans compte tenu du temps de séjour en Afrique du Nord
- Les bénéficiaires de la casaque double
- Carte de combattant : modalités et conditions d'attribution alignées sur celles des gendarmes
- Reconnaissance d'un état de guerre pour les périodes passées entre 51-62 en Algérie

Le Président de la République, après avoir écouté et débattu de ces différents problèmes avec nos représentants, a considéré que ces questions n'étaient pas contestables, et a convenu de s'entretenir avec le Premier Ministre, le Ministre de la Défense et le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et victimes de guerre. D'autre part M. le Président de la République a estimé que l'utilisation du mot "GUERRE" lui paraissait raisonnable. N'est-ce pas là enfin, des réponses que l'on doit prendre en compte ? Merci M. Le Président de la République.

La journée du 13 mai "ON MARCHÉ SUR PARIS" : sur quatre axes la FNACA a marché sur Paris :

- LILLE - PARIS
- NEST - PARIS
- BORDENIX - PARIS
- MARSEILLE - PARIS

puis direction "L'ASSEMBLEE NATIONALE" où M. MERANDERU a reçu une délégation nationale. Les Lendais ont été reçus à l'hôtel de Lassay par les collaborateurs de M. EMMANUELLI, retenu par un vote à l'Assemblée. L'après-midi M. VIDALIES recevait la délégation qui s'est entretenue avec notre parlementaire sur les revendications les plus importantes.

Le 3 octobre c'étaient les ETATS-GENERUX des Anciens-Combattants à Mt de Marsan. MM. S LAFITTE et R ANTOU représentaient le Comité de Saugnac et Cambran. Six mois après, peu de choses ont été accordées. La réunion qui a eu lieu au théâtre devait durer deux heures ; les délégations et leur drapeaux se dirigeaient au Monument aux Morts ; le dépôt d'une gerbe clôturait cette manifestation à 18h.

Le congrès National les 16-17-18 octobre à PAU : six représentants, certains avec leurs épouses, seront à la capitale du Béarn-Soule.

- Moe et M. AFFREUSSEOU J.C, DARRIGAND G, LAMBRIGRAND R, ANTOU R, MM. BESCARENIT R et CASSEY R.

Deux avantages en dernière information et un espoir :

- La reconnaissance des "psychonévroses de guerre"
- Le FRS pour les chômeurs âgés de 57 ans (et non 55 comme demandé) en fin de droits a fait l'objet d'un arrêté ministériel du 30 juin 1992.
- La possibilité de mettre en parallèle, pour l'obtention de la carte de combattant, les unités de gendarmerie avec les autres unités d'un même secteur.

Si vous avez besoin de précisions, contacter votre Président local.

D'autres choses n'ont pas été accordées :

- L'âge de la retraite avant 60 ans en fonction du temps passé en Algérie
- Le bénéfice de la campagne double
- L'état de GUERRE clairement et définitivement admis
- La reconnaissance du 29 Mars comme journée officielle du souvenir.

Soyons vigilants, et participons aux manifestations et aux actions préconisées.

La vie de NOTRE comité :

- les vœux début janvier
- le 29 mars toujours dans le recueillement et en consultant d'esprit avec nos représentants qui défilaient à PARIS.
- des réunions de bureau et une assemblée générale.

Excuser-moi d'avoir été aussi long mais je crois que l'information, surtout à la FNACA, conditionne pour une grande partie la vie associative de notre Comité Local.

A BIZENOT

LE PRESIDENT



Réponse à Brigitte BARDOT.

L'Association Communale de Chasse Agréée de SAUVIGNAC ET CAMBRAN, comme toutes les A.C.C.A. de France, existe grâce à la loi Verdalle du 10 juillet 1964. Cette loi a comme idée maîtresse de regrouper les territoires (notamment les mini-parcelles) afin de pouvoir gérer valablement la faune sauvage et regrouper les chasseurs de la commune dans un système associatif très contraignant. En général le "seuil d'opposition" de sa terre par le propriétaire à l'ACCA est de 20 hectares d'un seul tenant. En dessous de 20 hectares, les propriétaires doivent laisser leurs terres en gestion à l'Association qui est agréée par le Préfet. Sur les 40 000 communes en France, il n'y a que 9 665 ACCA. Ce système donne grande satisfaction au monde rural et fonctionne dans son ensemble de façon efficace car c'est une loi de consensus là où elle s'applique. Il faut aussi que vous sachiez que les terrains compris dans les 150 mètres autour des habitations ne font pas partie du territoire de l'ACCA. Les 150 mètres restent aux propriétaires, qu'ils soient chasseurs ou non-chasseurs.

Le droit de "non-chasse" inventé par les Associations anti-chasse n'a pas recueilli beaucoup d'écho parmi les propriétaires ruraux. 145 personnes en France ont contesté la loi : en général, elles ont obtenu que leurs terres soient mises dans le lot des réserves obligatoires (10% minimum de territoire) de l'ACCA, ceci au coup par coup, de gré à gré. Ce droit de non-chasse est un faux-problème qui vise à laisser croire aux Français que les chasseurs ne respectent pas la propriété. Au contraire, les opposants aux ACCA ont tous été déboutés par les Tribunaux. La contestation n'a concerné que 2,4% des communes françaises !

Il était nécessaire de vous donner ces explications, Madame Brigitte BARDOT, suite à votre émission sur la chasse diffusée sur "FRANCE 3" le 25 octobre dernier.

Bien que vous estimiez que le Président des Chasseurs "n'est pas un être humain" -vous l'avez dit sur le plateau- vous avez invité M. Pierre DAILLANT, Président de l'Union Nationale des Fédérations Départementales de Chasseurs regroupant les 1 740 000 chasseurs de France, à s'exprimer sur les sujets que vous aviez vous-même sélectionnés pour conforter vos thèses.

Il est bien clair que l'émission s'en est trouvée très orientée ; elle a été ponctuée astucieusement de "sujets" bien choisis, tournés à l'avance, dont certains sont déjà connus du public. Sur une heure et vingt minutes le Président des Chasseurs de France n'a pu s'exprimer qu'à peine une dizaine de minutes, le plus souvent interrogé par vous-même quand vous constataiez que le débat tournait à votre désavantage !

Que voulez-vous, Madame Brigitte BARDOT ? L'abolition de la chasse ? Insistez-vous, un seul instant, les conséquences d'une telle décision ?

Vous devriez savoir qu'une expérience dite "sans classe" est en cours actuellement en Suisse ! C'est une consultation

populaire organisée le 19 mai 1874 qui a fait admettre l'interdiction de la chasse dans le canton de Genève. Seuls 271 des Genevois sont allés voter et seulement 154 du Corps Electoral a obtenu cette suppression. C'est un des rares exemples d'abolition de la chasse dans le monde. Dix ans d'expérience autour de Genève prouvent, sur la base de documents officiels venant des autorités cantonales elles-mêmes, que la situation n'est pas si idyllique que certains le prétendent.

En 15 ans, les citoyens genevois ont dû payer la facture aux agriculteurs pour rembourser les dégâts commis par le gibier, soit près d'un million de francs suisses. Sans chasseurs et justement pour limiter ces dégâts, les gardes dits "de chasse" genevois sont devenus des gardes-chasseurs ("gardes-tueurs" comme on les surnomme là-bas) parce qu'ils ont dû, en catimini et la nuit le plus souvent, tuer plus de 10 000 animaux avec des armes perfectionnées (lunettes infrarouges) d'ailleurs interdites à la chasse "légale". Sur le plan économique, il a fallu payer ces "gardes-chasseurs" alors qu'auparavant la chasse rapportait tant au canton qu'aux propriétaires. La non-chasse coûte 1 530 000 francs suisses par an aux Genevois... Et si on les faisait revoter aujourd'hui ? Si on transposait l'expérience genevoise à toute la France, il faudrait employer 100 000 "gardes-tueurs" dont le coût global (salaire, voitures, matériels etc...) en comptant 200 000 francs par an et par garde, serait de 20 milliards de francs. Il faudrait aussi verser aux agriculteurs, pour rembourser les dégâts, une somme d'environ 1 milliard de francs.

Actuellement, les 1 700 000 chasseurs de France ne coûtent rien à la Nation. Au contraire ils rapportent des sommes très importantes à l'Etat, aux communes, aux fabricants, aux commerçants, hôteliers, etc, pour un flux financier de 12 milliards de francs. Ce sont également les chasseurs, et eux seuls, qui payent les dégâts commis par le gibier aux agriculteurs soit 140 000 000 de francs... Madame Brigitte BAZDOJ, vous n'avez certainement jamais fait ces calculs ! sinon vous n'oseriez pas présenter une telle facture aux Français !

Ne vous y trompez pas... Ce sont bien les ruraux chasseurs connaissant bien leur nature qui ont intérêt à laisser vivre et proliférer les animaux sauvages. La chasse, c'est l'écologie qui agit, pas celle qui braille et qui travestit la vérité ! La véritable protection de la nature et la gestion des espèces sauvages se fait sur le terrain avec les ruraux propriétaires de l'espace. Ce n'est pas en prétendant leur retirer leurs traditions et leur pratique que l'on peut, comme vous le croyez, entrer avec raison dans le XXIème siècle.

Vos amis et vous prenez le problème à l'envers en considérant l'animal uniquement au niveau de l'individu, en l'isolant de son "tout écologique". Tout cela parce que vous ne connaissez que vos animaux de compagnie. Les ruraux ont préservé l'homme mais aussi la vie animale en se considérant que l'ensemble des individus, ce qui revient à gérer les populations animales dans leur globalité sans s'attarder sur chaque individu composant ces populations, ceci dans le cadre intangible de l'utilisation rationnelle du sol et de ses produits permettant, avec sagesse, de perpétuer la vie.



* SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL *

Ce que vous devez savoir sur votre Mutuelle et ses activités en 1992 :

- L'Assemblée Générale a eu lieu le 12 Avril 1992 ; elle est l'instance au cours de laquelle tout se décide et se vote.

Les propositions de changement ou d'amélioration de la Mutuelle sont exposées par le Président après une concertation préalable avec le Conseil d'Administration.

Ainsi, le 12.04.1992, après la lecture des rapports d'activité et financier, acceptés par l'Assemblée à l'unanimité, ont été exposés différents points dont voici le détail.

A) - LES STATUTS -

1) Stage (*) pour les nouveaux mutualistes : 6 mois, sauf pour ceux qui viennent d'une autre mutuelle et les enfants nés d'une famille de mutualistes.

2) Stage pour mutualiste nous ayant quittés et désirant revenir : 1 an.
Les cas particuliers pourront éventuellement être étudiés par le Conseil d'Administration.

3) Les personnes âgées entre 60 et 70 ans seront prises en charge par la mutuelle, sous réserve :
* qu'elles soient domiciliées à SAUVIGNAC ET CAMBOUEN,
* qu'elles fassent un stage d'un an, sauf si elles viennent d'une autre mutuelle,
Les cotisations trimestrielles seront le double de celles du salarié ou de l'artisan, selon le cas.

4) Les personnes âgées de plus de 70 ans seront prises en charge par la mutuelle, sous réserve :
* qu'elles soient domiciliées à SAUVIGNAC ET CAMBOUEN,
* qu'elles fassent un stage d'un an, sauf si elles viennent d'une autre mutuelle,
Les cotisations seront le triple de celles du salarié ou de l'artisan, selon le cas.

(*) Période durant laquelle un mutualiste paye des cotisations, mais ne peut pas obtenir de participation de la mutuelle.

B) - RÉSERVES FINANCIÈRES -

- Les réserves et le fonds de roulement sont en parfaite santé... financière.

C) - CHAMBRE PARTICULIÈRE -

Dans l'impossibilité de réaliser cette rubrique, sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée a voté à l'unanimité la prise en charge du lit d'accompagnant, 5 jours maximum à 50 F, sans dépasser la dépense réelle du lit d'accompagnant et sur présentation de la facture.

D) - AUGMENTATION DES COTISATIONS -

Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 3 ans, mais pour faire face :

- aux nombreux médicaments à 70 % de remboursement Sécurité Sociale qui passent à 40 %,
- à l'augmentation de 27,00 F. (34 %) du forfait journalier,

les cotisations augmentent (accord unanime de l'Assemblée Générale) :

* Salariés..... 210 F. (soit 10 F.)
* Artisans..... 195 F. (soit 20 F.) par trimestre

E) - LE FORFAIT JOURNALIER -

- Limitation à 60 jours par an pour les séjours hospitaliers.
- Pour les maisons de repos, convalescence, moyen séjour, et tous les Etablissements à caractère sanitaire : 30 jours.

F) - RENEUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU -

Voir liste en annexe.

G) - LA PERMANENCE n'ayant pas eu le succès escompté est supprimée.

Cependant, pour les renseignements, vous pourrez contacter un des membres du Conseil d'Administration de votre choix, qui fera le nécessaire auprès du Secrétaire.

Quelques petites recommandations pour permettre aux bénévoles que nous sommes de travailler dans de bonnes conditions :

- 1) n'attendez pas le dernier moment pour déposer vos comptes à la boîte de la Mairie, cela nous permettra de préparer les participations de la mutuelle au fur et à mesure.
- 2) venez payer vos cotisations ou recevoir vos prestations le deuxième dimanche de début de chaque trimestre civil.
 - soit le 2ème dimanche de Janvier
 - * d' Avril
 - * de Juillet
 - * d' Octobre

Dans l'impossibilité de vous déplacer faites-vous représenter. Vous comprenez qu'il est impossible de passer au domicile du Mutualiste. D'autre part, des sommes importantes restent à encaisser (cotisations non payées sur 2 trimestres) ce qui est tout à fait préjudiciable pour les finances de la Société Mutualiste.

J'espère que vous ferez un petit effort pour nous aider à faire "fonctionner" dans de bonnes conditions VOTRE Mutuelle.

PRESTATIONS 1992

	01.04.91	01.04.92	01.04.93
* Participation de la Mutuelle 95 % des dépenses engagées et du tarif de Responsabilité de l'Assurance Maladie	95 %	95 %	95 %
* Forfaits dans la limite des dépenses engagées.			
- Forfait Optique (facture à produire)			
1) Les montures.....	100 F	120 F	
2) Un verre.....	70 F	80 F	
3) Lentilles (si prise en charge par la Sécurité Sociale).....	0 F	150 F	
- Forfait Orthodontique et Prothèse Dentaire..... (sur présentation facture).	730 F	800 F	
- Forfait Prothèse Auditif et Orthopédique.....	400 F	450 F	
- Forfait Cure Thermale pour Frais d'hébergement.....	400 F	400 F	
- Prime de Naissance..... (double si les Parents sont Mutualistes).	300 F	300 F	
- Prime de mariage..... (double si les Epoux sont Mutualistes).	300 F	300 F	
- Forfait Décès.....	500 F	600 F	

HOSPITALISATIONS (Etablissements Publics ou Privés).

I - HOSPITALISATIONS

a) Séjour en milieu Hospitalier (Public ou Privé) :

- Service Maladie 100 % de ticket Modérateur dans la limite de 30 jours.
- Service Chirurgie : si intervention 100 % du ticket Modérateur dans la limite de 10 jours.
si pas d'intervention : sur la base séjour en maladie.

b) Hospitalisation suivie de Maison de Repos ou de Convalescence ou de Moyen Séjour :

- Dans la limite de 30 jours.

c) Honoraires Médicaux :

- 95 % du ticket Modérateur, sur présentation des factures de l'Hôpital (privé ou public).

d) Maison de repos (sans hospitalisation) :

- 100 % dans la limite de 30 jours.



II - POMPAI JOURNALIER

Prise en charge dans la limite de 60 jours d'hospitalisation (privé ou public) par AMES CIVILE.

III - PERSONNES (OU LIT) ACCOMPAGNÉES.

50 F par jour - 5 jours maximum - sur présentation facture.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EUS AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 AVRIL 1991 :

* PRESIDENT.....	ANTON R.
* 1er VICE-PRESIDENT.....	ARRIUSSECO J.C.
* 2ème VICE-PRESIDENT.....	LAMARRIERE Fr.
* SECRETAIRE.....	LORETTE B.
* TRASORIER.....	CASSEN C.
* MEMBRES.....	BROUCHE A.
	CHICOYE J.M.
	DAFNU V.
	DUSSARREY A.
	CHIMTS D.
	PREVILE J.J.
	LESCLAUVE J.

BUREAU constitué pour les décisions et les travaux en cours d'année

LESCLAUVE J. CASSEN C. LORETTE B. DAFNU V.
ARRIUSSECO J.C. ANTON R.

FAITES CONNAITRE VOTRE MOTIVATION

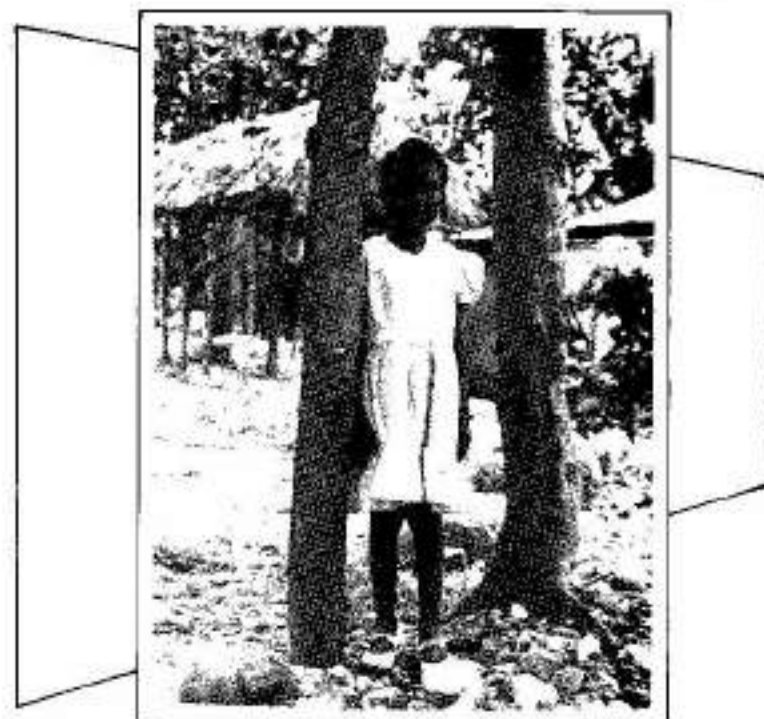
Le Président,

* ELAN SAUGNACAIS *

Depuis 1981 l'Elan s'est efforcé de faire preuve d'enthousiasme et d'esprit d'entreprise. Pour que le dynamisme indispensable à la poursuite de ses objectifs ne s'écoule pas, la fin de l'année a vu une restructuration du bureau. Les "anciens" sont heureux d'accueillir les bonnes volontés nouvelles.

En 1992, comme au cours des années passées, les activités traditionnelles (lots de janvier et repas en septembre) ont reporté un succès suffisant pour que les bénéfices réalisés permettent de poursuivre les actions entreprises.

L'association pour la Recherche contre le Cancer publie régulièrement des témoignages de malades ayant bénéficié des dernières découvertes. Comme l'an passé nous continuons bien sûr à lui apporter notre soutien financier.



À Haïti, les conséquences du coup d'état militaire de septembre 91 sont toujours dramatiques. Le père Aristide n'a pu rentrer dans son pays. L'île est plongée dans une grave situation d'instabilité et d'insécurité. Les conditions de vie en milieu rural sont devenues très difficiles. Beaucoup d'enfants travaillent désormais aux champs pour aider leurs parents et ils ne vont plus à l'école. Notre filleul Charles Michel est dans ce cas.

Alors que presque tous les organismes étrangers ont quitté le pays, l'association Partage, à laquelle nous adhérons, continue à oeuvrer pour que le programme de scolarisation et de santé concernant les enfants d'Haïti soit maintenu. Les professeurs ont bénéficié de quinze jours de formation, des écoles ont été terminées et la rentrée s'est effectuée... avec trois mois de retard, dans le courant du mois de janvier. La machine semble aujourd'hui relancée et les rencontres entre l'équipe de programme et les parents sont positives. Le taux de fréquentation des élèves (70 %) est satisfaisant.

L'association intervient aussi dans d'autres secteurs : agronomie, reboisement, entretien du réseau des captages des sources, irrigation.

Une nouvelle filleule nous a été confiée. Elle s'appelle Lynda MURBERT et elle est âgée de huit ans. Elle va à l'école dans la région de Marigot. Nous espérons pouvoir l'aider à mener à bien une scolarité qui n'a pas pour objectif de former des intellectuels, mais d'alphabétiser les agriculteurs pour les rendre aptes à mieux se défendre.

Vos amis du Tchad nous demandent de ne pas les oublier. La situation socio-économique est là aussi catastrophique. Nous essaierons de les aider à surmonter leurs difficultés.

La paroisse enfin peut toujours compter sur l'aide de l'Elan pour les achats qui permettent d'enrichir la célébration liturgique.

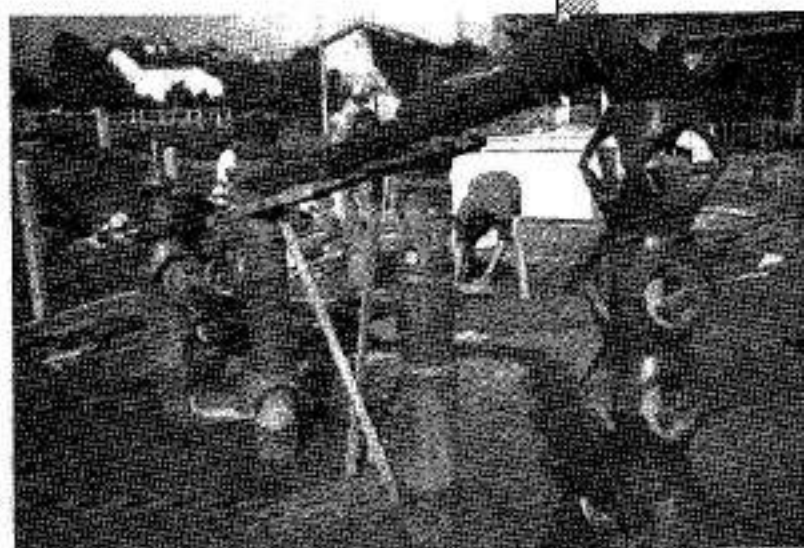
* L'ÉCOLE *



Année scolaire 1991/1992.

Après les tribulations de la rentrée que chacun connaît, l'école a enfin pu se mettre au travail.

Dans le calme, le travail quotidien s'est poursuivi. La réforme des cycles se met, étape par étape, en place. La vie scolaire de tous les jours a été agrémentée par des activités qui ont permis aux enfants de sortir du cadre de l'école et de côtoyer d'autres camarades. Cette année, comme leurs aînés, les enfants de l'école ont eu la fibre créatrice : les élèves de CP et de CE1, sous la conduite de leurs maîtresses et de Béatrice Di Giacomo (plasticienne de renom), ont réalisé une œuvre colorée qui a pris place à côté de la salle polyvalente de l'école. C'est le fruit d'un travail éducatif et créatif de toute une année. Après une sensibilisation à l'art contemporain, les enfants ont imaginé leur propre sculpture. Les deux classes se sont rendues ensuite à la briqueterie de St Genès d'Arifat pour la réalisation des éléments de construction. Pour la mise en place finale, il a fallu faire appel à des "grands" qui n'ont pas ménagé leur peine pour terminer les travaux avant les grandes vacances. L'inauguration put ainsi avoir lieu en présence des personnalités (locales et de l'Éducation Nationale), des parents d'élèves et des enfants ravis et fiers de leur travail.



Dans le cadre des Rencontres Chantantes, la classe de CM2 a participé à la création de l'opéra "Le petit roi de rien" présenté à l'Atrium de Dax les 3 et 4 juillet. Pendant une année, enfants, enseignants, musiciens professionnels, gens de théâtre ont imaginé ce spectacle et travaillé à son montage. Une semaine de stage au lycée de Burda (une dure semaine... demandez aux enfants), dans le cadre d'une Classe Culturelle, a permis de coordonner toutes les actions entreprises dans les dix classes participantes. Une cassette vidéo est actuellement en circulation parmi les parents d'élèves pour rappeler cet événement.



D'autres activités de semaine inaugurées par rythme cette année

1er Trimestre :

- Fêtes de Noël et Noël Blanc
- Activités USEP : Jeux (patino)

2ème Trimestre :

- Salon du livre
- Cours et club-Basket MAP
- Réception des correspondants à la Maternelle

3ème Trimestre :

- Quinzaines, Fête de secteur Jeux (rythme), concours USEP
- Voyages scolaires :
- Maternelle : Jour du Pyré et déplacement à Montepuy
- CP-CE1 : Poney-Club de Dax et Madin de la Gaioppe
- CE2-CR : Mont'Ardes et Cité des Abeilles.

La fête de l'école a eu lieu, cette année, un vendredi soir : le 19 juin.

Devant une assistance nombreuse, les enfants ont évolué sur le thème des Jeux Olympiques. La seconde partie du spectacle avait été confiée au chanteur Alain Moisan et à ses musiciens qui ont su captiver leur auditoire.

A la rentrée de septembre 1992, de nouveaux changements de maîtres sont intervenus :

M. DAMBOUVES arrive à l'école primaire et prend la classe de CE1,

M. AUDOUY, après avoir remplacé M. SARABAGNA (en stage) au cours de 1ème Trimestre, a "signé" une prolongation jusqu'en février et s'occupe maintenant de la classe des grands de Maternelle.

** A VOTRE SERVICE **

* Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises sur le territoire de la Commune.

* <u>ACTIVITAIRE DE PECHE :</u>	POSTELLE Pierre	Moulin d'Oro
* <u>AGENCE DE VOYAGE :</u>	S.A MONGAY-LARTIGUE	Le Bourg
* <u>ALIMENTATION GENERALE-BOUCHERIE-CHARCUTERIE :</u>	LABOURDETTE Louis	Lot. Planté
* <u>ARTICLES ET SERVICES FUNERAIRES :</u>	MORA Joseph	Quartier Le Conte
* <u>ASSURANCES :</u>	LABARRE Gilbert	La Garenne
* <u>ATELIER D'ARCHITECTURE :</u>	DE LABORDE DE MONPELAT	Route de Cambrai
* <u>BAR-RESTAURANT :</u>	Le Cheval d'Argent (Mme CASTERA)	Carrefour Bégu
* <u>BOULANGERIE :</u>	HAUBION Christine	Le Bourg
* <u>CARRIAGE :</u>	S.A.R.L VENTURA	Quartier Cambrai
* <u>CHARPENTE :</u>	DUROUCQ Emmanuel MORA Joseph	Le Bourg Quartier Le Conte
* <u>COIFFURE DAMES-MESSIEURS :</u>	IBANES Janine	Lot. La Lande
* <u>COMMERCE DE CHEVAUX :</u>	S.A.R.L ETS BERNADET Jean	Quartier Cambrai
* <u>COMMERCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES :</u>	LAURENT Sylviane	Route d'Orthez
* <u>COUTURE :</u>	DARRICAU Danièle	Lot. La Lande
* <u>DEPANNAGES ET REPARATIONS DIVERSES :</u>	S.O.S RODOLPHE (M. CALEJERO) D.E.P SERVICE (M. TEXIER)	Quartier Arzet Capdetoscq
* <u>DEPOT DE GAS :</u>	DESSA Henri LABOURDETTE Louis	Carrefour Bégu Le Bourg
* <u>DISCOTHEQUE :</u>	S.A.R.L LE DON CAMILLO	Quartier Le Conte
* <u>EBENISTERIE :</u>	LAFAYRE Bernard	Quartier Bégu
* <u>ELECTRICITE :</u>	BOURDILLAS Michel FORSANS Alain MULLON Daniel S.A.R.L SOGELLEC (construction lignes électriques)	lot. La Lande Carrefour Bégu Quartier Bégu Carrefour Bégu
* <u>EPICERIE-ESSENCE-TABAC-JOURNAUX :</u>	DESSA Henri	Carrefour Bégu
* <u>EXPERT AGRICOLE POMME :</u>	LABORDE-FARBAGNERE Henri	Oro
* <u>EXPERT EN BATIMENT :</u>	BIDAU Jacques	Carrefour Beausseil

* <u>GRAINES-PLANTS D'ARBRES-BOIS :</u>	BARGELES Gaston	Route d'Orthez
* <u>HORTICULTURE :</u>	ILHARRAMUNDO Gabriel LABARRIERE Max	Route d'Orthez Bétiel
* <u>MACONNERIE :</u>	DUMON René	Carrefour Bégu
* <u>MUSICIEN GENERALE :</u>	CAMIADE Jean-Michel	Route d'Orthez
* <u>PEINTURE-VITRERIE-PAPIERS PEINTS :</u>	CASAILLON Jean-Jacques	Quartier Cambran
* <u>SANITAIRES-CHAUFFAGE-OBJETS D'ARTS :</u>	STEF SAVES Christian et Michel	Lot. Despons
* <u>SANITAIRES-CHAUFFAGE-PELOUVERIE-FERONNERIE :</u>	DUBOIS Jean	Route d'Orthez
* <u>SECRETAIRES INDEPENDANTES :</u>	ROCHEL M. Christine	Lot. Lespurgues
* <u>TATOUAGE ARTISTIQUE :</u>	LAURENT Patrick	Route d'Orthez
* <u>TRANSPORTS :</u>	S.A.R.L. HILLAIRE-MARCEL Jean-Claude S.A.R.L. TRANS SAUGHAC	Lot. La Lande Carrefour Bégu
* <u>Vendeur ambulants BOISSONS FRAICHES-EPICES- PRODUITS REGIONAUX-PLATS CUISINES</u>	NOMAX Hélène	Route d'Orthez

SERVICES MUNICIPAUX

* <u>CHIRURGIEN DENTISTE :</u>	DUBRASQUET Jean-Frédéric	Carrefour Bégu
* <u>INFIRMIERE LIBERALE :</u>	HILLAIRE-MARCEL Joëlle	Lot. La Lande
* <u>KINESITHERAPEUTE :</u>	Melle ARMAGNAC	Carrefour Bégu
* <u>MEDICIN GENERALISTE :</u>	BERHINAU Didier	Lot. La Lande
* <u>MEDICINE - PODOLOGIE :</u>	BANCHIN Sandrine	Lot. La Lande
* <u>PHARMACIEN :</u>	COUDRAY Maria-Evelyne	Carrefour Bégu

SERVICES SOCIAUX

* <u>GARDEIENS D'ENFANTS AGREES :</u>	MOLLOU Simone VENTURA Alvarina	Quartier Bégu Route de Cambran
---------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

CORRESPONDANT SUD-OUEST

* CASTILLON Michel		Quartier Bégu
--------------------	--	---------------

*** SERVICES ***



*** HORAIRES ***

*** SERVICES MUNICIPAUX**

* MAIRIE : Tél. 58.97.86.38

. Secrétariat



. Permanence du Maire

* BIBLIOTHEQUE

* DECHETTERIE

Rappels : Ne pas porter les ordures ménagères
Trier les déchets
Ne rien déposer devant le portail



* GARDERIE

* RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

* RAMASSAGE DEBRIS DE JARDIN

Rappels : Faire des fagots de moins de 1,50m
Mettre les feuilles dans des sacs fermés



* ECOLE

. Maternelle : Tél. 58.97.84.51

. Primaire : Tél. 58.97.81.62



* POSTE

* BUREAU : Tél. 58.97.86.00

* LIVRE OU COURRIER



Lundi	9H - 12H	* 15H - 18H 30
Mardi		* 15H - 18H 30
Mercredi	9H - 12H	*
Jeudi		* 15H - 18H 30
Vendredi		* 15H - 18H 30
Samedi	9H - 12H	

Samedi	9H - 12H
--------	----------

Samedi	14H - 16H
--------	-----------

Samedi	8H 30 - 12H
les autres jours : possibilité de retirer la clef en Mairie	

7H 30 - 8H 50	* 16H 30 - 18H 30
---------------	-------------------

Mercredi à partir de 13H

1er Mardi de chaque mois de Mars à Novembre (Sauf Juillet et Août)
--

Lundi au Vendredi	9H - 12H	* 13H 30 - 16H 30
Samedi	9H - 12H	

Lundi au Vendredi	9H - 12h	* 13H 30 - 16H 30
Samedi	8H 30 - 12H 30	

Lundi au Vendredi	: 16 H 30
Samedi	: 10 H 30



*** TARIFS ***

LOCATIONS (Tarif à la journée)

(1)

- CANTINE (Sans utilisation de la cuisine)
- CANTINE avec utilisation de la cuisine
- CANTINE : Lave-vaisselle
- SALLE POLYVALENTE (un match ou un entraînement)
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE
- PISCINE ANNEXE à la SALLE POLYVALENTE

TARIFS DIVERS

- BIBLIOTHÈQUE (Abonnement annuel par famille)
- CANTINE : Prix du repas
 - * Enfants
 - * Adultes
- CONCESSION CINÉMATHEQUE (Le m2)
- CONCESSION de CHASSE
- GARBERIE (au mois)
 - * Enfant de la maternelle
 - * 1 Enfant en Primaire
 - * 2 Enfants en Primaire
 - * 3 Enfants et plus en Primaire
- JETON LUMIÈRE SALLE POLYVALENTE
(1 Heure)
- PHOTOCOPIE
- TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/93
AUX

	Persoones résidant à Saugnac	Persoones ne résidant pas à Saugnac
	132	264
	476	720
	-	115
	-	85
	660	1 320
	132	264
	15	15
	11,50	11,50
	17,60	17,60
	225	-
	140	
		0
	49,50	49,50
	87,00	87,00
	112,00	112,00
	7	7
	1	1

En raison des travaux d'assainissement prévus en 1993, les tarifs seront établis ultérieurement.

[1] Ces locations sont gratuites pour les utilisations faites par les ASSOCIATIONS de la COMMUNE

* ETAT CIVIL *

NAISSANCES

WARTINS Mathieu, Clément	26/06/91 à "Lelanne"
LADASTIE Anthony	16/11/91 "La Lande n° 31"
DUPAN Damien	23/03/92 "Au Campos"
PAIRE Elise	04/06/92 "Ilot Marsan"
LABASSE Laura	05/06/92 "La Garenne"
LADAT Maxime	05/07/92 "Les Bananiers"
DOUÏE Emma	20/08/92 "Carrefour Bégu"
MIGNAUD Audrey	22/10/92 "La Lande n° 21"
PREULH Marine, Alice	21/10/92 "Cap de Carrère"
LALANNE Damien	18/11/92 "Barlé Neuf"



MARIAGES

- 07 Mars -

RODIFUS Jean-Christophe (<i>"Villa Cristissa"</i> Saugnac et Cambiran)	CURIU Isabelle (<i>Saint Maur des Fossés</i> Val de Marne)
---	---

- 06 Juin -

LADASTIE Jean-Claude (<i>"Maison Sergent"</i> Saugnac et Cambiran)	LACROIX Sandrine, Véronique (<i>Parentis en Born</i>)
---	---

- 01 Août -

CASAILLON Michel (<i>"Petit Ponchon"</i> Saugnac et Cambiran)	BHEWES Isabelle (<i>"Petit Ponchon"</i> Saugnac et Cambiran)
--	---

- 20 Août -

TEXIER Christian (<i>"Maison Paris"</i> Saugnac et Cambiran)	PIERGRIN Laurence (<i>"Maison Paris"</i> Saugnac et Cambiran)
---	--

- 22 Août -

IVARS Jean (<i>9, rue Mandriza</i> Narrosse)	BRAGAS Isabelle (<i>"Maison Labadie"</i> Saugnac et Cambiran)
---	--

- 29 Août -

FARHOAT Jean-Pierre (<i>"Maison Houradet"</i> Genarde les Bains)	BROUCHIN Marie-Paule (<i>"Au Pigeonnier"</i> Saugnac et Cambiran)
---	--

- 29 Août -

DESCLAUX Jean, Laurent (<i>"Maison Les Genêts"</i> Saugnac et Cambiran)	LACOMERE Carine (<i>16, rue Baffert</i> Dax)
--	---

- 15 Septembre -

LADAT Jean-Yves (<i>"Maison L'Étable"</i> Saugnac et Cambiran)	BAILLET Sabine, Corinne (<i>"Maison L'Étable"</i> Saugnac et Cambiran)
---	---



DECES

LACRET Thérèse Veuve DESCASIAUX	17/12/91	"Maison Hourques"
NAUSIERES Joseph, Léon	26/12/91	"Maison Lemysom"
PAYSAN Rémi	10/02/92	"Maison Iacq"
LARASTE Jeanne, Lucie Veuve BELIN	29/05/92	"Maison Cuacoge"
FLAVIGNY Robert, Édouard, Louis	25/06/92	"Lot Harsan"
YARIS Marie Veuve LESTRIMAUT	18/07/92	"Maison Arricousseq"
DAUBLET Cécile, Denise Epouse DARRICAN	24/08/92	"Maison Marincazoq"
LILLE Jacques, Michel	14/10/92	"Maison Arricousseq"
LOUSINA Henriette, Germaine Ep. NORLAES	15/11/92	"Maison Garintcha"



DATE A RETENIR

● JANVIER 4 Collecte de sang à la cantine.
9 Loto Elan Saugnacais.



● FEBVIER 20 Bal disco du Foyer des Jeunes.

● MARS 19 Cérémonie FNACA suivie d'un vin
d'honneur
20 Bal disco du Foyer des Jeunes



● MAI 08 Cérémonie anniversaire de l'armistice
de 1945 suivie d'un apéritif et d'un
banquet

● JUIN 12 Repas du Tennis
19 Fête des Ecoles



● JULIET 2 - 3 - 4 - 5 Fêtes Patronales

● SEPTEMBRE 5 Fête de l'Elan Saugnacais
18 - 19 Fête du Quartier Cambran



● NOVEMBRE 11 Cérémonie anniversaire de l'armistice
de 1918 suivie d'un apéritif

● DECEMBRE 4 Loto des Parents d'Elèves (PCPE)



**** SOMMAIRE ****

* <u>LE MOT DU MAIRE</u>	1
* <u>INFORMATIONS MUNICIPALES</u>	
. Réalisations 1992	2
. Quelques Précisions	
- Le ramassage scolaire	5
- La sécurité sur la D.947	6
- Les Impôts Locaux	
. Budget	7
. Projets 1993	8
* <u>TRIBUNE LIBRE DES ASSOCIATIONS</u>	
. Les Associations de la commune	9
. Poyer des Jeunes	10
. PCFB	11
. Entente Saugnacaise	
- Basket	12
- Tennis	14
- Pelote	16
. Gymnastique volontaire	17
. Comités des fêtes	18
- Candran	
- Saugnac	
SAUGNAC EN EUROPE	19
. Club des Retraités	23
. FNACA	24
. ACCA	26
. Société de Secours Mutuel	28
. Elan Saugnacais	31
* <u>L'ECOLE</u>	32
* <u>A VOTRE SERVICE</u>	34
* <u>SERVICES</u>	
. Horaires	36
. Tarifs	37
* <u>ETAT-CIVIL</u>	38
* <u>DATES A RETENIR</u>	39